



entrée

Généralités :

accueil
Présentation de l'espèce
Les maladies du pigeon
Histoire du pigeonier
Histoire du pigeon voyageur
Prolifération des pigeons de ville
Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares
- méthodes douces
- l'azacholestérol
- législation

Le pigeonier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne
- avantages et inconvénients
- aspects financiers
- aspects pratiques

quelques photos de pigeoniers :

- Boulogne-Billancourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bobigny
- Chatillon
- Clamart
- Meudon
- Montrouge
- Paris
- Fontenay-sous-Bois
- Puteaux
- Sénat Paris
- en région parisienne
- en France, à l'étranger

pétition(s) en ligne
livre d'or - vos commentaires
poster un commentaire au livre d'or

CHRONIQUE DES MASSACRES

premier semestre 2013

Pensez à utiliser la fonction "rechercher dans
la page" de votre navigateur

chronique des
massacres

Premier trimestre 2013

Actualités mars 2013

Tueries continues.

Valenciennes

Source : BOAMP

AVIS DE MARCHÉ À PROCEDURE ADAPTÉE - capture de pigeons

Avis n°13-49684 publié le 19/03/2013

Mairie de Valenciennes
Service : Direction du patrimoine Bâti - BP 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Réfèrent : Patrick MUGUET
Téléphone : 03 27 22 58 01 - Fax : 03 27 22 58 85
Email : pmuguet@ville-valenciennes.fr

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Descriptif des travaux

Le marché sera passé pour une durée allant du 28 Mai 2013 au 24 Avril 2015. La capture des pigeons se fera sur certains sites de la Ville et ces derniers seront choisis en étroite collaboration entre les services techniques et la société retenue.

Installation de quatorze cages de capture (deux par site) pour récupérer les pigeons vivants, en conformité avec la législation en vigueur, à savoir :

sur le personnel piégeur (piégeur agréé),
sur la détention d'un caisson d'euthanasie,
sur la certification de la fédération colombophile, pour la remise des oiseaux bagués,
sur la certification de la direction des services vétérinaires sur le transport des animaux vivants dans les véhicules.

Les pigeons récupérés seront : soit éliminés, soit restitués à la fédération colombophile.

La société retenue procèdera annuellement à trois campagnes de capture d'une dizaine de semaines espacées de deux mois :

3 semaines d'agraineage,
7 semaines de capture,
Espacement de deux mois

Fournir le nombre estimé de pigeons capturés par an et,
Définir les procédures mises en place en cas de non atteinte de cet objectif.

Twitter

Dossier à
télécharger

chronique des
massacres

Nos Amis Les
Oiseaux

menu 2

Paris

Source : [Youtube](#)

CNRS recherche sur des pigeons à Paris

publié en mars 2013

cnrs recherche sur des pigeons à Paris



Marcigny

Source : Le Journal de Saône-et-Loire

Pigeons, chats errants et crottes de chiens

publié le 24/03/2013

Quinze cages ont été disposées dans le centre de Marcigny pour le piégeage des pigeons. 350 ont été capturés au cours de l'année écoulée. Le contrat est renouvelé pour un montant de 4 950 €.

Seulement, sept chats errants ont été capturés et stérilisés par la SPA, impasse Barriquand et rue du Général-de-Gaulle lors de la dernière campagne de stérilisation.

Les élus déplorent une nouvelle recrudescence des déjections canines sur les trottoirs de la commune et en appel au civisme des propriétaires de chiens.

Carcassonne

Source : La Dépêche du Midi

Les faucons vont chasser dès avril

publié le 25/03/2013

Extrait :

Cette semaine, en effet, la LPO (ligue de protection des oiseaux) de l'Aude a installé, discrètement et dans un lieu tenu secret, un nichoir pour accueillir les faucons pèlerins. Ce dispositif fort simple (une boîte ouverte d'un côté) est censé attirer les rapaces (plusieurs ont été déjà repérés aux abords de la cité) et que ceux-ci tournoient au dessus d'elle et fassent partir les pigeons. Il faut le temps qu'ils trouvent leur nouveau refuge, forcément et donc, dès avril, ils devraient commencer à chasser et à faire partir les pigeons.

A CONSULTER

[Voir ici l'article en entier](#)

Paris

Source : Le Parisien

Le PSG part à la chasse aux pigeons

publié le 23.03.2013

Le PSG ne néglige décidément plus aucun détail. Pour améliorer la qualité de la pelouse du Parc des Princes, le club parisien a décidé de faire la chasse aux pigeons qui pullulent dans le stade de la porte de Saint-Cloud. Cette population volatile a en effet le mauvais goût de manger les graines de pelouse semées régulièrement par les jardiniers du club afin de regarnir le couvert végétal. Pour mettre fin à cette situation qui dure depuis des années, le PSG fait désormais appel aux services d'un fauconnier.

Deux fois par semaine, depuis début mars, cet employé de la société Avipur se présente au Parc en compagnie d'un rapace, en l'occurrence une buse de Harris, une espèce d'origine mexicaine réputée « pour ses facultés d'adaptation ». « Mon travail consiste à créer un climat d'insécurité pour les pigeons afin de les chasser du stade, explique Cyril Thevenin, le fauconnier chargé de cette mission d'effarouchement. Ce n'est pas si simple. Le pigeon est têtue et trouve au Parc des Princes des conditions de vie idéales. Il peut se reproduire tranquillement, faire des nids dans les recoins du stade et se nourrir sur la pelouse. Jusqu'à présent, je suis venu à quatre reprises et la buse a déjà fait quelques victimes. C'est un bon début, les troupes commencent à se disperser... (rires) »

Une pelouse du niveau d'Arsenal et de Barcelone

La mission du fauconnier au niveau de la pelouse doit se poursuivre pendant au moins trois semaines. Elle s'accompagne d'une destruction des nids. Plus globalement, ce plan antipigeons s'inscrit dans un projet qualité du gazon du Parc mis en œuvre depuis novembre dernier. Un système de chauffage souterrain de la pelouse a ainsi été installé, pour un montant avoisinant les 300 000 €, et le PSG a également acheté un ensemble de lampes fournies par la société néerlandaise SGL pour stimuler la pousse de l'herbe. « Nous avons actuellement une densité de pelouse d'environ 80%, détaille Arnaud Lescuyer, directeur technique du Parc des Princes. L'objectif est de se rapprocher du niveau d'excellence des pelouses anglaises, comme celles d'Arsenal ou d'Aston Villa (supérieures à 95%), ou de la pelouse du FC Barcelone. » Au-delà de l'esthétique, il s'agit de fournir aux stars parisiennes un outil de travail irréprochable. « Un bon terrain, c'est un terrain sur lequel les joueurs se blessent moins souvent et qui se prête au beau jeu », appuie Reece Watson, le jardinier en chef d'Arsenal. Les pigeons du Parc des Princes n'ont qu'à bien se tenir.

Le match PSG-Nice, comptant pour la 33e journée de L 1, se tiendra le samedi 20 avril à 17 heures.

Odenas

Source : Le Progrès

Les indésirables pigeons du clocher de l'église dans le collimateur

publié le 22/03/2013

Ras le bol. La prolifération des pigeons est incontrôlée et impose leur régulation pour raisons de salubrité publique et protection du patrimoine bâti. Explications.

Moins connue que la place Saint-Marc de Venise, la place de l'église possède, comme son homologue italienne, les points communs d'y drainer les pigeons et de se trouver en périmètre de monument classé.

Cette espèce animale, admirée du paysage vénitien, est moins appréciée par le voisinage odenassien.

Réputé pour son pacifisme, sa fidèle tendresse, son rôle de messager patriotique passé, ce volatile y devient de plus en plus décrié en raison des effets environnementaux néfastes occasionnés par son nombre croissant.

Évelyne Geoffray, maire, alertée par les habitants du secteur, expose la situation et les solutions envisagées.

Quelle est la situation actuelle ?

Depuis quelque temps, le développement incontrôlé de la gent « Biset » squatte le clocher et les proches bâtiments publics ou privés, neufs ou anciens. Reconnaissables à leurs couleurs, ces oiseaux proviennent certainement d'un élevage délaissé des environs qui a trouvé un nouveau « chez lui » dans le clocher occasionnant des nuisances.

Quelles sont ces nuisances ?

Fientes au sol, sur façades, gouttières, mobiliers urbains, candélabres, véhicules, dégradations sur murs sont permanentes et répétitives en raison de l'occupation des lieux. Cela entraîne un aspect désagréable, malodorant, sale.

Les nettoyages possibles au sol sont peu durables et irréalisables sur bords de toitures, fronton du clocher.

De plus, les oiseaux porteurs éventuels de germes à risques sanitaires, attirent rats, insectes et plaintes répétées : trop c'est trop.

Quels sont les moyens de lutte possibles ?

La panoplie comprend des produits répulsifs, des bruits (ultras sons, pétards, haut-parleurs), poursuite par prédateurs (faucons, hiboux), d'autres stérilisateurs, contraceptifs, voire la capture (filets, fils tendus sur balcons, rebords de fenêtres, toits, chenaux). Ce sont des solutions onéreuses, difficiles à mettre en œuvre, de courte durée, à l'exemple d'une présence humaine qui, sitôt repartie, amène un retour.

Quelle solution a été retenue finalement ?

Aucune de celles-ci. Un arrêté de régulation sera soumis au contrôle de légalité préfectoral et en accord avec le président de la société communale de chasse, un piégeur agréé sous n° 69-6-669, Jean Champier, sera autorisé à veiller à la régulation par pièges et au besoin tir à la carabine 9m/m dans le respect des règlements de police et santé publique. Notre objectif n'est pas d'éradiquer, mais de réguler.

Propos recueillis par notre correspondant local de presse Georges Chabert



Allemagne

Source : Internet allemand

Berlin

La population des pigeons de Berlin a considérablement diminué au cours des dernières années (9000). Des pigeonniers contraceptifs (greniers) ont été installés et surtout 160 faucons.

Villes ayant installé des pigeonniers de régulation (greniers ou au sol)

Plus de 60 villes allemandes (pigeonniers + contrôle de l'alimentation)

Bade-Wurtemberg

Aalen
Balingen
Esslingen
Karlsruhe
Mannheim
Metzingen
Pforzheim
Reutlingen
Rottenburg
Rottweil
Schorndorf
Schwäbisch Gmünd
Tübingen

Bavière

Aichach
Augsburg
Bad Kissingen
Gagern
Würzburg

Berlin

Hesse

Frankfurt am Main
Kassel
Wiesbaden

Basse-Saxe

Göttingen
Hanovre

Rhénanie du Nord-Westphalie

Aachen
Bielefeld
Düsseldorf
Essen
Krefeld
Moers
Oberhausen
Wesel
Witten
Wülfrath
Wuppertal

Rhénanie-Palatinat

Ludwigshafen
Bad Kreuznach

Sarre

Homburg
Sarrebuck

Saxe

Torgau

Propagande sur les maladies

De faux rapports récurrents à la télévision et dans les journaux du style :
Le risque de transmission de la maladie à l'homme est manifestement plus élevé que pour n'importe quel autre vertébré.

Site internet de Duisburg

Les pigeons sauvages peuvent contribuer à la propagation des maladies (salmonellose, par exemple). Une transmission aux oiseaux de rente et décoratifs ainsi que pour les humains est possible

Nourrir les pigeons peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 000,00 euros.

Site internet de Hambourg

Un pigeon produit 10-12 kg par an de fiente. L'acide urique contenu érode et corrode les métaux et les pierres. Les balcons et les façades sont sales. Par les matières fécales séchées peuvent être transmis à l'homme (les étals des marchés et des cafés) la salmonelle, le campylobacter, la cryptococcose. La population à risques : les personnes allergiques, âgées et ayant un système immunitaire affaibli ainsi que les enfants.

Par conséquent, il est interdit dans la Ville libre et hanséatique de Hambourg de nourrir les pigeons sauvages sur le domaine public. Cette interdiction couvre également la pose de denrées alimentaires.

Site internet de Francfort

Pigeons - nuisances facteurs de troubles

Les tiques, les acariens, les puces, les monuments détruits ou contaminés ...

Les mesures défensives contre les pigeons

La ville de Francfort a ces dernières années effectué quelques mesures de lutte :
la colonisation par des oiseaux de proie
pigeonniers

pilules stérilisantes (hormones)
pâte d'oiseau
Défense passive des bâtiments

Toutes ces mesures n'ont pas apporté le succès souhaité, pour réguler le stock de façon permanente.

LPO Alsace

Source : [Site officiel](#)

Faucon pèlerin

Publié le 17 févr. 2013

Facteurs de menace

Des menaces pèsent encore sur l'espèce :

problèmes de cohabitation sur certains sites avec les pratiques sportives telles que le vol libre, la varappe, la randonnée, et avec les activités touristiques diverses

menaces engendrées par l'apparition de nouvelles molécules chimiques et l'usage illégal de certains pesticides

réaménagements économiques d'anciennes carrières jusqu'alors abandonnées et servant de site de nidification à l'espèce

quelques données de mortalité sont liées à l'état sanitaire des proies consommées (cas de maladies transmises par les pigeons domestiques)

ou à des problèmes de destruction (tir, collision et électrocution avec le réseau électrique)

enfin, il n'est pas exclu que certaines nichées fassent encore l'objet de dénichage pour la fauconnerie

et comme rien n'est jamais acquis définitivement, signalons également que certaines associations colombophiles font pression sur le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour obtenir le déclassement du faucon pèlerin de la liste des espèces protégées, jusqu'à présent heureusement en vain.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA)

Source : www.laterredargence.fr

Les pigeons battent de l'aile !

Publié le 21 février 2013

La chasse aux pigeons des villes est devenue un mal nécessaire dans nos communes. Le bizet, de loin le plus courant sur notre territoire, représente un danger sanitaire au point que la CCBTA, sur la demande expresse de ses administrés, a dépêché une société spécialisée afin de réguler les populations de pigeons pendant une dizaine de semaines. Le SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal), mandaté afin de mener à bien cette expérience-pilote, est sensible aux difficultés que rencontrent les élus et les associations pour concilier respect de l'animal et protection de leurs administrés au niveau de leur hygiène de vie.

Le but de cette opération exclut toute idée de supprimer ces pigeons mais d'en diminuer leur nombre et d'éviter ainsi leur prolifération en **régulant par la stérilisation**. S'il est difficile de quantifier exactement les effectifs, des enquêtes sérieuses font état de la présence d'un volatile pour vingt cinq habitants dans les grandes agglomérations ! Le pigeon urbain ne bénéficiant d'aucun statut juridique, les collectivités sont libres d'employer les méthodes qu'elles veulent pour répondre aux plaintes des habitants et des acteurs de la ville.

Considéré comme « le nuisible du centre-ville », le pigeon est souvent porteur de germes ou bactéries pathogènes.

De plus, il dégrade considérablement les bâtiments sur lesquels il niche volontiers. Il faut savoir, enfin, qu'un couple produit six à sept nichées par an avec deux pigeonneaux par portée. Les jeunes sont aptes à se reproduire dès l'âge de six mois et la durée de vie moyenne des pigeons des villes oscille entre six et dix ans.

L'opération, lancée sur deux communes de la Terre d'Argence (Beaucaire et Bellegarde), aura permis de capturer plus de 600 pigeons en plaçant des cages sur cinq postes distincts. Une autre expérience du genre est d'ailleurs envisageable dans les prochains mois.

Ce que dit la loi

Le règlement sanitaire départemental, combiné à l'article 1311-2 du Code de santé publique, est explicite :

Article 120 :

Jets de nourriture aux animaux – Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels

"Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. **Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.**"

Nourrir les pigeons peut faire l'objet d'une amende de 450 €.

Metz, Nancy

Source : LOR'Actu.fr

A Metz et Nancy, les pigeons sont un casse tête total

Publié le 15/03/2013 par Alice Labrousse

Après avoir annoncé la façon plutôt radicale de se débarrasser des pigeons au sein de la ville de Metz, le sujet est de retour. Non seulement, Metz n'a pas modifié ses méthodes, mais on apprend qu'à Nancy, non plus, la vie n'est pas rose pour les animaux à plumes.

Depuis quelques mois, les organes de presse de la ville mais aussi nationaux relayent régulièrement l'information. Un employé de la ville messine tue à la main des pigeons afin d'en réduire le nombre au cœur de la ville. Une méthode qui est loin d'avoir fait l'unanimité auprès des organismes de protection animale. De nombreuses personnes et associations se sont mobilisées, mais force est de constater qu'à Metz le changement n'a pas encore pris forme. La méthode est encore utilisée. La mairie ne s'en cache pas. Ils n'ont pas trouvé d'autres moyens pour réduire le nombre de ces animaux à plumes. Problème épineux.

Nancy défraie la chronique

La mobilisation a été telle qu'un courrier en appelle même au Président de la République. Mais, cet appel est resté sans réponse jusqu'à présent. La ville intervient et assure qu'elle n'a pas tué de pigeon depuis le 1er Janvier. Pourtant, des projets alternatifs ont déjà vu le jour pour limiter le nombre de ces volatiles. Des pilules contraceptives spécialement conçues pour les oiseaux sont prévues. Metz s'y refuse. C'est prendre le risque de rendre stériles d'autres volatiles. La méthode doit être changée. La seule ombre au tableau reste la recherche de ces autres solutions. Elle piétine.

Le cas de Metz a fait polémique. A une cinquantaine de kilomètres de là, la ville de Nancy n'est pas vraiment un modèle du genre. Les pigeons y sont gazés. La méthode paraît sans doute moins violente. Un jet de CO2 et les voilà exterminés. Néanmoins, les habitants s'interrogent. Pourquoi les pigeons gênent-ils à ce point ? A en croire les mairies, ce sont les déjections qu'ils produisent qui sont en cause. Mais les animaux en eux-mêmes méritent-ils leur sort ? Gazés ou achevés à la main ? En attendant, de trouver une alternative à ces méthodes radicales, les réactions ne se feront pas attendre.

Domfront

Source : Le Publicateur

Commentaire

La population a peur, hé oui les pigeons transmettent des maladies, c'est la presse et les pouvoirs publics qui le disent. Dès que quelques oiseaux se regroupent c'est l'hystérie collective. Ho la belle stratégie élaborée par nos "têtes pensantes". Plus ils augmentent la propagande plus ils ont de plaintes. C'est débile et c'est français. Une gestion des pigeons catastrophique comme d'ailleurs celle du pays qui s'effondre moralement, spirituellement et économiquement.

Pour le "risque sanitaire" [voir ici](#).

La mairie s'attaque aux pigeons

Publié le 14/03/2013

une habitante :

"Au départ il y en avait deux, maintenant c'est une colonie d'où l'état du sol et du mur en dessous. ... C'est indigne pour une ville qui veut attirer les touristes. Les pigeons qui ont l'habitude de ces lieux reviennent avec leurs nichées. J'aime bien les oiseaux, mais là trop c'est trop, **ça devient de l'insalubrité publique.**"

A CONSULTER

L'article en question en PDF

Angoulême

Source : La Charente Libre, Sud Ouest

La révolution sexuelle des pigeons

Publié le 14 mars 2013

Sud Ouest

Le service municipal d'hygiène étrenne dans un square une nouvelle méthode pour limiter la prolifération des volatiles.

On dirait un chalet sur pilotis. L'immense perchoir élevé en début de semaine au milieu du square Guelendjik, près de La Madeleine, étrenne ni plus ni moins un dispositif inédit de lutte contre la prolifération des pigeons angoumoisins : le pigeonnier dit « contraceptif ». Un euphémisme : un agent municipal du service hygiène cassera les œufs de la centaine de pigeons appelés à y nicher et les remplacera par des reproductions factices.

Une alternative aux campagnes d'élimination, avec piégeage et gazage pur et simple des volatiles. La technique en vigueur « n'est pas satisfaisante quand on a un peu de décence vis-à-vis des animaux », dit Véronique Mausset, conseillère municipale chargée des questions de santé.

« **Beaucoup de plaintes** »

« Une méthode beaucoup plus honorable », renchérit Yves Brion, jadis « éleveur de pigeons » et adjoint Vert chargé des commandes publiques. Chaque année, depuis 2009, « entre 1 100 et 1 200 » pigeons angoumoisins sont ainsi éliminés. La municipalité lance l'expérimentation dans un quartier considéré comme un point noir : « C'est un endroit très problématique, où il y a beaucoup de plaintes, convient Véronique Mausset. Nous savons que ça marche dans d'autres villes, dont Paris, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas à

Angoulême. »

L'idéal serait de déployer un réseau de pigeonniers en différents points de ville. Pas simple :

« Il faut trouver l'endroit adéquat, à l'écart des habitudes de la population, éviter certains lieux comme le Jardin vert où passent beaucoup d'enfants, observer des normes d'hygiène », énumère Véronique Mausset.

Et surtout mettre la main à la poche : le modèle du square Guelendjik a coûté quelque « 25 000-30 000 euros », précise l'élue. Et encore, c'est un technicien du service d'hygiène, oiseleur par passion, qui en assurera le suivi : « On n'a pas besoin de rappeler la société pour l'entretien. »



Un pigeonnier contraceptif à Angoulême!

Publié le 13 mars 2013

La Charente Libre

La mairie d'Angoulême vient d'installer le premier pigeonnier contraceptif de la ville. Il vient d'être posé au square Guelendjik, a dévoilé hier Yves Brion, l'élue Vert angoumoisine. Le principe, c'est d'attirer les pigeons avec de la nourriture pour les inciter à pondre dans ce nichoir capable d'accueillir une centaine de couples. Ensuite, on retire les œufs ou on stérilise les pigeons.

«C'est une demande qui remonte au tout début du mandat. Il en faudrait au moins deux de plus, mais c'est un début et c'est toujours mieux que ce qu'on fait aux pigeons en ce moment.» Les volatiles sont trop nombreux. La ville les capture et les tue. Une solution qui ne plaît évidemment pas à l'élue Vert. «Des villes comme Paris utilisent le pigeonnier contraceptif avec succès», précise Yves Brion sur son mur Facebook.

Metz

Source : **Le Républicain Lorrain**

Polémique à Metz : les pigeons de la tourmente

Publié le 13/03/2013

Comment tuer les pigeons ? La municipalité de Metz est la cible, depuis un mois, de violentes attaques sur internet.

Comment réguler le nombre de pigeons sans dépenser trop d'argent ? C'est le casse-tête de la Ville de Metz et des grandes villes d'Europe.

Depuis un mois, c'est aussi l'origine de violentes attaques sur internet. Metz se retrouve groggy, touchée par une polémique là où elle se voudrait irréprochable : le développement durable.

En janvier, Danielle Héber-Suffrin, adjointe à la Tranquillité publique de Metz, l'a expliqué. Pour lutter contre la prolifération des pigeons, la Ville installe des pièges dans les bâtiments publics. Un agent de la salubrité est alors chargé de les tuer. Un par un, en leur tordant le cou. Devant l'adjointe, cet employé estime « entre 2 000 et 4 000 » par an, le nombre de pigeons qu'il a occis.

Une méthode à la main, à l'ancienne, censée être sans souffrance animale. Une méthode nouvelle aussi. Jusqu'au 31 décembre 2010, Metz a eu recours au caisson à vide d'air, interdit à cette date par l'Union européenne, trop cruel.

3 000 signatures

Lorsque Le Républicain Lorrain en parle, quelques lecteurs de la région réagissent. L'Est Républicain reprend l'info à son tour, sans être démenti. Un journal gratuit enchaîne alors, tout comme France 3 et des sites d'infos en ligne lorrains. À partir de là, c'est la montée en puissance médiatique jusqu'à la ruée. L'hallali.

La Ligue de protection des oiseaux de Moselle proteste poliment et propose son aide. La petite association Nos amis les oiseaux écrit sur son site « Metz prend les Français pour des abrutis ». Une pétition déposée sur Mesopinions.com recueille 3 000 signatures « contre la barbarie », en appelle à François Hollande et déclenche des vagues de commentaires acrimonieux, ras des pâquerettes, où l'émotion l'emporte.

Hier, la Ville de Metz a annoncé deux choses. D'une part, qu'elle n'a piégé ni tué aucun pigeon depuis le 1er janvier. Sans expliquer pourquoi. Et en 2012, « seulement 321 ». D'autre part, qu'elle envisage désormais avec la LPO des « solutions alternatives ». Reste à savoir lesquelles.

La LPO va lui proposer d'installer un ou des pigeonniers dans le garde-manger naturel de ces volatiles : le Nouveau Port. Un pigeonnier recentre les pigeons et permet de liquider les trois-quarts de leurs œufs.

Cela ne suffira pas. Il y aurait 30 000 pigeons sur Metz. La Ville refuse les graines contraceptives, pour ne pas tuer les autres espèces d'oiseaux. Pics, filets et autres granulés répulsifs sont du ressort des propriétaires privés. Nancy a abandonné le fauconnier, trop cher et pas assez efficace, pour installer un pigeonnier à la Pépinière. Surtout, elle piège les pigeons adultes et les fait gazer au CO2. Est-ce mieux que le « coup du lapin » ? Médiatiquement, oui. Jusqu'à présent, personne n'a rien dit. Alors, quelle solution ?

Olivier JARRIGE.

A CONSULTER

- Les articles de presse sur l'affaire de janvier et février 2013

Pigeons : du casse-tête à la violente polémique

Publiée le 13/03/2013

Qui veut défendre les pigeons messins ? Depuis janvier, la Ville de Metz est la cible de réactions hostiles face à sa méthode d'exécution des volatiles. La voilà obligée de changer de fusil d'épaule, en quête d'une solution plus douce.

C'est une histoire d'animaux, qui commence dans l'indifférence, suscite l'horreur et pourrait s'achever dans la bonne conscience. Une bête histoire de pigeons. Reprenons.

• 21 JANVIER. — Rencontre avec Danielle Héber-Suffrin, adjointe à la tranquillité publique, son directeur du service hygiène et un agent salubrité. Il en ressort que les pigeons sont capturés dans des cages individuelles, puis occis à la main, « par le coup du lapin ». Le nombre total de pigeons capturés et tués dans les bâtiments municipaux est « entre 2 000 et 4 000 par an ». Quant au caisson par vide d'air, « il a été abandonné fin 2010 », interdit par l'UE.

L'article paraît le lendemain. Durant les semaines qui suivent, aucune réaction officielle ne dément son contenu.

• MI-FÉVRIER. — Jusque-là, seuls des lecteurs du RL ont réagi. Mais un journal gratuit reprend l'info, qui fait du coup le tour d'internet. Et c'est parti ! Metz devient une ville barbare qui tue ses pigeons à mains nues. Les commentaires se multiplient sur la toile. C'est le déchaînement. Pour un défenseur de la régulation, neuf partisans des pigeons vitupèrent et vilipendent. Les insultes pleuvent, l'émotion domine.

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) monte au créneau, propose son aide.

• LE 17 FÉVRIER, un internaute, Jean-Claude Fauquet, lance une pétition sur un site spécialisé (lire ci-contre). En près d'un mois, elle a recueilli 3 000 signatures de toute la France. Surtout, elle déclenche une nouvelle vague de commentaires. Tout aussi hostiles dans leur majorité.

• LE 14 FÉVRIER, la mairie répond à la LPO. Elle est prête à « étudier des solutions alternatives ».

• LE 22 FÉVRIER, une petite association, Nos amis les oiseaux, proteste à son tour. Elle rappelle que tout petit animal destiné à avoir son cou disloqué doit d'abord être étourdi, selon la loi. Bref, la Ville de Metz est attaquée, critiquée, insultée parfois.

• 12 MARS. — Le communiqué officiel de la mairie tombe enfin. « En 2012, ce sont 321 pigeons (sur une population estimée à 30 000) qui ont été piégés sur trois sites : porte des Allemands, résidence des personnes âgées du CCAS, rue Haute-Seille, et route de Thionville. La Ville de Metz a utilisé la technique du caisson à vide, autorisé jusqu'au 31 décembre 2012, date à laquelle cette technique n'est plus permise par l'UE. Depuis le début janvier 2013, aucun pigeon n'a donc été piégé et tué. La municipalité réfléchit désormais à de nouvelles solutions, en concertation avec les associations. » René Darbois, adjoint Vert au développement durable, est sûr de lui : le coup du lapin ? « Ça n'existe pas ! Je n'y crois pas ! », avant de reconnaître que les pigeons ne relèvent pas de sa compétence.

• DEMAIN. — La LPO propose d'installer un pigeonnier au Port céréalier, selon l'exemple de Nilvange (lire ci-dessous). Une méthode plus douce, il s'agit de prélever une majorité des œufs. Elle envisage une réunion à quatre (Metz, Nilvange, Port céréalier et LPO).

Dans son communiqué, la Ville évoque « de nouvelles solutions » pour réguler les pigeons en trop. En attendant, la technique du « coup du lapin » est abandonnée. Les pigeons roucoulent. Et l'image de Metz, ville verte aux élus Verts, sérieusement dégradée.

En deux mois deux versions.

Olivier JARRIGE.

association Nos Amis Les Oiseaux (NALO)

Voici le contenu du courriel envoyé le 22/02/2013 à la ville pour protester.

Bonjour,

Nous sommes une petite association de protection des oiseaux et cette brève missive est postée pour protester.

Le 22/01/2013 dans le Républicain Lorrain sont interviewés Julien Tesei, chef du service hygiène avec Danielle Héber-Suffrin et Michel Barbier qui déclarent :

La mairie de Metz concentre ses efforts sur ses bâtiments. Jusqu'en 2010, elle euthanasiait les pigeons par caisson à vide d'air. Une méthode jugée barbare et interdite par l'Union européenne. Depuis, Michel Barbier pose des cages individuelles dans les greniers, sous les soupentes. Et procède... au coup du lapin. Il en supprime à la main « entre 2 000 et 4 000 par an ».

Mais le 12/02/2013 toujours dans le même journal "quelqu'un" de la commune déclare :

Après avoir un temps supprimé les volatiles en les euthanasiant au CO2, Metz a confié une drôle de mission à l'un de ses « agents salubrité ». Ce dernier est en effet chargé de poser des cages puis, une fois les pigeons attrapés, de leur rompre, à la main, les cervicales. L'homme en extermine ainsi de deux à trois mille par an

Puis le 14/02/2013 au journal Métro dans l'article A Metz, on n'achève plus les pigeons à la main René Darbois, adjoint à l'environnement de la ville de Metz, se dit "parfaitement en accord avec la LPO". "Cette méthode n'était pas acceptable et je peux vous assurer qu'elle n'a plus cours", ajoute-t-il. Une nouvelle qui soulagera les pigeons messins mais aussi, assurément, l'employé de la ville qui, seul, était chargé de la funèbre tâche."

Et pour finir BRISSE Catherine cbrisse@mairie-metz.fr envoi un courriel type aux internautes mécontents qui affirme :

La Ville regrette le malheureux malentendu sur la lutte contre la prolifération des pigeons, en aucun cas la ville ne tord le cou aux pigeons. La Ville de Metz ne régule pas la population des pigeons sur la commune, elle ne traite que ponctuellement les seuls bâtiments municipaux. Ainsi en 2012, ce sont 321 pigeons (sur une population estimée à 30 000) qui ont été piégés ...

La Ville de Metz a utilisé la technique du caisson à vide, un système autorisé (arrêté du 12 décembre 97 art. 4), jusqu'au 31 décembre 2012,

...

Depuis le début janvier 2013, aucun pigeon n'a donc été piégé et tué...

Jamais la Ville n'a employé cette méthode barbare et aucun agent n'est payé à Metz pour tordre le cou des pigeons.

Bref vous prenez vraiment les français pour des abrutis.

En vérité, en 2011 et 2012, vous avez fait tuer les pigeons par Michel Barbier, par dislocation du cou (tordre le cou), deux à quatre mille oiseaux chaque année massacrés à la main sans anesthésie préalable (étourdissement) alors que l'arrêté du 12 décembre 1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs applicable jusqu'au 31/12/2012 imposait la dislocation du cou après étourdissement

A N N E X E I V - M I S E A M O R T D E S A N I M A U X

4. Dislocation du cou : Ce procédé est autorisé pour la mise à mort de volailles à usage gastronomique traditionnel reconnu.

Son application est subordonnée à l'étourdissement préalable des animaux.

En résumé vous avez, à Metz, pratiqué la décompression explosive des pigeons biset pendant au moins 20 ans, tuant de façon horrible plus de 50 000 pigeons et dernièrement en 2011 et 2012, 4 à 8 milles pigeons ont été tués de façon barbare (les ratés, quand on s'y prend à plusieurs fois).

La dislocation du cou est interdite pour le dépeignage (il existe d'autres méthodes de mise à mort) depuis le 01/01/2013 par le RÈGLEMENT (CE) N° 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort :

Voilà ici

Page 19

Tableau 1 — Méthodes mécaniques

Dislocation du cou, Étirage et torsion manuels ou mécaniques du cou provoquant une ischémie cérébrale.

Volailles jusqu'à 5 kg de poids vif.

Abattage, dépeuplement et autres situations

Sans objet.

Point 3.

Page 23

3. *Dislocation du cou et percussion de la boîte crânienne*
Ces méthodes ne sont pas utilisées de manière courante, mais uniquement dans les cas où l'on ne dispose pas d'autres méthodes d'étourdissement.
Ces méthodes ne sont pas utilisées en abattoirs, sauf à titre de méthodes d'étourdissement de remplacement.
Nul ne met à mort par dislocation manuelle du cou ou percussion de la boîte crânienne plus de soixante-dix animaux par jour.
La dislocation manuelle du cou n'est pas appliquée à des animaux de plus de 3 kg de poids vif.

Nous ne vous croyons pas car vous mentez sans cesse.
Un peu de dignité, Monsieur le Maire.

Veillez agréer nos respectueuses salutations.
Pascal Cousin
Président

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure CDG27

Source : www.cdg27.fr/docs/96/EntreVs_Ns_Fev2013.pdf

23 févr. 2013

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sont des Etablissements Publics Administratifs institués par la Loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée. Ils sont, dans chaque département, un outil d'aide à la gestion des ressources humaines placé auprès des Collectivités Locales et de leurs Etablissements Publics. Les collectivités de moins de 350 fonctionnaires y sont affiliées obligatoirement, les autres de manière facultative.

Le Centre de Gestion de l'Eure

Ainsi, dans notre département de l'Eure, 1047 établissements publics dont 675 communes, sont affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure.

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE RISQUES SANITAIRES Gare aux pigeons !

Les pigeons installés dans nos villes appartiennent en grande majorité à deux espèces : le pigeon biset et le pigeon ramier. Leur prolifération en milieu urbain a pour origine le manque de prédateurs naturels dans nos villes et la nourriture distribuée par les particuliers. Les pigeons, comme bon nombre d'animaux, véhiculent divers microbes (bactéries, levures, virus,...).

Certains sont pathogènes pour l'animal uniquement et d'autres le sont pour l'animal et pour l'humain. On parle alors de zoonose (maladie d'origine animale transmissible à l'homme). Cela représente un risque sanitaire qu'il faut prendre en compte.

Les fientes de pigeons, en particulier, sont porteuses de germes qui peuvent se transmettre selon deux vecteurs principaux : l'inhalation et le contact.

Les différentes maladies recensées à ce jour

l'ornithose (chez le pigeon) ou le chlamydie (chez l'homme) : elle se traduit par un syndrome grippal pouvant évoluer en pneumonie sévère dans les cas les plus graves.

la cryptococcose : atteinte pulmonaire,

la maladie de Newcastle : syndrome grippal, accompagné de forte fièvre,

l'asthme allergique : il s'agit d'une maladie d'origine immunitaire. C'est une allergie aux poussières et autres particules véhiculées par les oiseaux,

la salmonellose : ingestion d'aliments souillés par des excréments. C'est la principale maladie contractée par ce mode de pénétration dans l'organisme (porter ses doigts souillés à la bouche, avec une cigarette par exemple, suffit à contaminer l'organisme).

Les mesures générales de prévention liées à la santé de l'agent

Même si le mode de transmission est essentiellement respiratoire, la souillure cutanée reste possible, d'autant plus si l'agent présente des plaies sur les mains ou le visage.

Plusieurs précautions doivent être prises lors des opérations de nettoyage de la voirie publique (trottoir) ou autre surfaces salies, de ramassage des fientes et des animaux morts :

- informer les agents des risques et des mesures à prendre, ne pas toucher les fientes ou l'oiseau mort à mains nues,
- fournir des équipements de protection individuelle tels que gants en latex, masque (P2 minimum), combinaison,
- respecter les règles élémentaires d'hygiène en se lavant les mains au savon, en évitant de porter ses mains à la bouche pendant les phases de travail (très souvent une cigarette),
- utiliser une pelle ou un sac plastique pour ramasser et évacuer les fientes,
- désinfecter les locaux et leurs abords après l'élimination des fientes.

Toulouse

Source : La Voix du Midi

Les pigeons s'installent à la Reynerie

publié le 21/02/2013

Cliquez sur l'image pour voir.

Voir aussi la [lettre du Dr Marie-Pierre Capdevielle](#)

Mais leur surpopulation dans les villes pose de sérieux soucis, notamment en termes sanitaires.

Ils sont en effet porteurs de germes de maladies propres aux pigeons, mais peuvent aussi véhiculer certains pathogènes communs à l'Homme. Leurs fientes, acides, dégradent les monuments et sont porteuses d'allergènes qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les populations sensibles.

ANIMAUX EN VILLE

Les pigeons s'installent à la Reynerie

Le programme de régulation des pigeons à Toulouse franchit une nouvelle étape ces jours-ci, avec l'ouverture d'un 1^{er} pigeonnier.

Nuisibles, les pigeons ? Pas nécessairement. Mais leur surpopulation dans les villes pose de sérieux soucis, notamment en termes sanitaires.

Ils sont en effet porteurs de germes de maladies propres aux pigeons, mais peuvent aussi véhiculer certains pathogènes communs à l'Homme. Leurs fientes, acides, dégradent les monuments et sont porteuses d'allergènes qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les populations sensibles. Sans parler des nuisances sonores et odorantes avec des pigeons qui se nichent dans chaque recoin des constructions toulousaines... Pour autant, le pigeon a sa place

développe les populations à des endroits indésirés, souvent près des habitations. » Ajoutez à cela une reproduction rapide – un couple de pigeons produit 6 à 7 nichées de 2 pigeonneaux par an, capables de se reproduire dès l'âge de 4 à 6 mois – et la situation peut vite dégrader. En 2012, 207 plaintes liées à la prolifération de ces oiseaux ont ainsi été enregistrées à Toulouse...

Un pigeonnier pour contrôler les naissances

S'il est difficile d'estimer la population exacte de pigeons vivant dans la Ville rose, le nombre de spécimens capturés par les services municipaux est éloquent : entre 9 000 et 10 000 chaque



Installé au bord du lac de la Reynerie, ce pigeonnier traditionnel va bientôt abriter de nouveaux habitants.

cise Jean-François Fontenneau. Une partie des pigeons vivant déjà autour du lac devrait suivre le mouvement et investir le pigeonnier, qui pourra accueillir jusqu'à 200 oiseaux, limitant au passage les « installations sauvages » dans les maisons et immeubles.

Bientôt en centre-ville

Cette technique du pigeonnier, déjà mise en place dans d'autres villes comme Paris, devrait rapidement s'étendre à Toulouse.

Dans le courant de l'année 2013, une autre expérience va être menée, en centre-ville cette fois.

« Nous projetons d'installer bientôt un pigeonnier neuf, en bois, dans le secteur du Grand-Rond qui connaît pas mal de nuisances », avance Jean-Michel Fabre.

Une fois que l'emplacement sera défini, dans le respect des règles d'urbanisme, cet abri pourra accueillir jusqu'à 50 oiseaux.

« C'est un test qui nous permettra d'observer le fonctionnement du pigeonnier en milieu purement urbain », poursuit l'Élu.

Si ce test est concluant, d'autres abris en bois pourraient éclore dans les quartiers toulousains.

Sur la dizaine de pigeonniers historiques que compte la ville, certains pourraient aussi à nouveau héberger des colonies...

DELPHINE RUSSELL

Plusieurs pigeonniers en bois pourraient à terme fleurir dans les quartiers

dans l'écosystème, et sa présence historique dans les villes, et notamment à Toulouse, fait qu'il reste apprécié d'une partie de la population qui, irrésistiblement, ne peut s'empêcher de le nourrir. « Et cela fait partie du problème », s'exclame Jean-Michel Fabre, adjoint au maire chargé de l'animal dans la ville. « À Toulouse, le nourrissage des pigeons est interdit car il favorise

l'année. « 1 500 à 2 000 d'entre eux, les plus en forme, sont stérilisés, baignés puis relâchés », précise Jean-François Fontenneau, de la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) qui travaille en lien avec la municipalité sur la régulation des pigeons. Les autres, mal en point ou malades, sont euthanasiés. »

de la prolifération de l'espèce, lancé il y a 10 ans, doit franchir ces jours-ci une nouvelle étape, avec l'installation dans le pigeonnier de la Reynerie d'une colonie de ces volatiles. Celui-ci, dont l'état intérieur a été réaménagé pour accueillir des nichées, est en ordre de marche depuis fin 2012. Courant janvier, 40 pigeons ont été sélectionnés

capture de 400 spécimens, et placés en quarantaine en volière. « D'ici quelques jours, ils vont être amenés dans le pigeonnier de la Reynerie : ils y seront enfermés et nourris pendant 5 à 6 semaines, le temps d'avoir des naissances », décrit Jean-Michel Fabre.

Ils seront ensuite baignés – aux couleurs du Stade toulousain, s'il vous plaît ! – avant l'ouverture

pris l'habitude d'y vivre, et continueront d'y pondre leurs œufs », poursuit l'adjoint. L'idée sera alors de procéder à une régulation des naissances – et par conséquent, de la population – en stérilisant les œufs. « On a opté pour le secouage des œufs, avec un passage une fois par semaine, méthode qui évite l'utilisation de produits nocifs pour les

Issy-les-Moulineaux

Source : BOAMP

gestion de la population animale et des nuisibles.

Avis n°13-39755 publié le 07/03/2013 - BOAMP n°47B, Annonce n°109

Renseignements relatifs aux lots :

- Lot 1 - L'accueil en fourrière des animaux errants ou dangereux.
- Lot 2 - La capture des animaux vivants errants ou dangereux et ramassage des cadavres d'animaux morts.
- Lot 3 - La capture et euthanasie de pigeons et corneilles noires.
- Lot 4 - La dératisation et désinsectisation.
- Lot 5 - L'enlèvement des nids et essaims d'insectes volants.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT n°3

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Il s'agit d'assurer la capture et l'euthanasie de pigeons (**Columba palumbus**) sur le domaine public ou le domaine privé communal. Il s'agit également d'assurer la capture et l'euthanasie de corneilles noires (**Corvus corone**).

ARTICLE 2 : CADRE REGLEMENTAIRE

Les prestations devront être réalisées en conformité avec l'Arrêté Préfectoral fixant la liste des animaux classés nuisibles dans le département des Hauts-de-Seine pour la période en vigueur, ainsi qu'avec les articles suivants du code rural : L.214-12 et L.214-13 (transport d'animaux vivants) et R.215-6 à R.215-7 (dispositions pénales) et l'Arrêté du 29 janvier 2007 (dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement)

ARTICLE 3 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

ARTICLE 3-1 : FREQUENCE ET LIEUX DES CAPTURES

Partie forfaitaire :

5 captures / an réparties sur l'année civile.

A chaque capture, les lieux suivants seront systématiquement visités :

- place Bonaventure Leca ; -place Léon Blum ;
- arches boulevard Garibaldi ;
- parc Henri Barbusse ;
- rue André Chénier ;
- rue Edouard Branly ;
- square Weiden ;
- Ludothèque rue Abbé Derry ;
- rue Foucher-Lepelletier (au niveau du n°8) ;
- rue Jean-Jacques Rousseau (au niveau du n° 257) ;
- place Kennedy ;

-esplanade de la Manufacture.

Ponctuellement, d'autres sites de capture pourront être ajoutés en fonction des informations reçues au Service Communal Hygiène et Sécurité. Ce service fera alors parvenir au prestataire la liste de ces sites une semaine avant la capture suivante programmée.

Partie à bons de commande :

Les interventions seront ponctuelles dans le temps et dans l'espace. Les lieux de capture seront déterminés, en cas de besoin, selon les plaintes reçues au Service Hygiène et Sécurité et selon l'accessibilité des lieux.

ARTICLE 3-2 : MISE EN OEUVRE DES CAPTURES

Partie forfaitaire :

Les pigeons seront capturés par filet.

Les captures seront effectuées discrètement et en sécurité, à des heures où la fréquentation par le public de ces espaces est restreinte.

Partie à bons de commande :

Le prestataire devra disposer d'une cage à corvidés qui devra contenir au minimum deux appelants provenant d'un autre territoire. Les appelants auront à leur disposition une nourriture attirante pour les corneilles noires et les corbeaux freux. La visite de la corbeautière devra se faire le matin avant la levée du jour afin que les appelants ne soient pas vus et afin de ne pas attirer la méfiance des oiseaux non encore capturés.

ARTICLE 3-3 : TRANSPORT

Les véhicules du prestataire devront être équipés spécifiquement pour le transport des animaux dans des conditions satisfaisant la réglementation et les règles éthiques pour la condition animale.

ARTICLE 3-4 : EUTHANASIE

Les oiseaux seront euthanasiés le plus rapidement possible et selon une méthode, homologuée par le Ministère de l'Agriculture, entraînant le moins de souffrance possible. Sera privilégiée, sur étude scientifique indépendante, la méthode la plus éthique et la plus respectueuse de la condition animale.

Si possible, un endormissement ou un étourdissement préalable sera appliqué avant l'euthanasie.

ARTICLE 3-5 : FORMATION ET SECURITE

Le personnel du prestataire devra être vacciné, formé en continu pour sa propre sécurité et pour la protection des animaux.

Le titulaire devra être agréé par le Préfet au titre du transport d'animaux vertébrés vivants.

ARTICLE 3-6 : SUIVI DES INTERVENTIONS

Le prestataire fournira, après chaque capture, au Service Communal Hygiène et Sécurité une fiche reprenant le nombre d'oiseaux capturés.

Quimper

Source : Ouest France

Des riverains déclarent la guerre aux pigeons

Publié le 08 mars 2013

Des habitants d'un immeuble de la rue de Brest ne supportent plus les nuisances des pigeons qui ont élu domicile sur leur toit. Ils viennent de lancer une pétition pour que « la Ville prenne ses responsabilités ».

Adorés par certains, détestés par d'autres, les pigeons ne laissent pas indifférent. À Quimper, des habitants d'un immeuble, situé sur la place Alexandre-Massé, vivent de moins en moins bien la cohabitation avec ces oiseaux de la famille des Columbidae parfois qualifiés de « rats ailés ».

Lassés des nuisances sonores et des fientes sur leur bâtiment, les habitants ont créé un collectif et ont lancé une pétition.

« C'est invivable »

« Il y a des fientes partout. Dans la gouttière, sur les corniches. Lorsque nous avons fait nettoyer le toit, l'artisan a dû enlever les tuiles pour laver. Coût total de l'opération : 270,50 € », rapporte Marie-Thérèse Leslé, de la copropriété Le Grand. Cette situation est devenue invivable pour certains, qui dénoncent la passivité de la Ville. « Juste en face de notre immeuble, il y a les services de l'environnement de la Ville. Leur trottoir est souvent nettoyé comme celui d'en face, là où logent parfois les pigeons. De notre côté, rien n'est fait », raconte Marie-Thérèse.

Il faut dire que l'appentis entièrement rénové, situé juste derrière l'immeuble de la Quimpéroise et de son mari, est un refuge particulièrement apprécié par ces « éboueurs urbains ». « Ils viennent sur notre toit pour profiter du soleil et viennent se reproduire dans l'appentis. »

Cologne

Source : Sud Ouest

Pas de pitié pour les pigeons de la commune

Publié le 04/03/2013

Jeudi dernier, un panneau à l'entrée de Cologne pouvait faire naître de la confusion dans l'esprit des automobilistes et des piétons : « chasse en cours ». Est-ce une opération de police ? Une chasse aux clients en ce jour de marché ? Quel pouvait être ce ou ces animaux qui avaient envahi le village ? Ces panneaux sont habituellement posés en rase campagne. Mais en pleine agglomération, c'est surprenant.

Chasse en milieu urbain

En fait la société de chasse locale avait organisé une séance de tir de prélèvement de pigeons. Ce volatile très prisé dans la tradition culinaire gasconne, prolifère à Cologne aussi. Il dégrade les bâtiments, dont la somptueuse église en pierre calcaire qui fait la fierté du village.

Mais cette chasse en milieu urbain, n'est pas passée inaperçue. Particulièrement en ce jeudi, jour de marché. Outre le bruit des nombreuses détonations, des villageois ont été les témoins de quelques atterrissages sans douceur. D'autres ont entendu sonner le petit plomb utilisé par les nemrods.

Suite à de nombreuses réactions, il semblerait que pareille battues, au demeurant fort utiles pour limiter la population des pigeons, ne sont pas prêtes d'être reconduites. Surtout un jour de marché. Quant aux pigeons, leur population a connu une forte décroissance en ce jeudi, mais il en reste suffisamment pour que l'espèce ne soit pas menacée.

Tant et si bien qu'à la pause déjeuner, ils paraient encore sur le toit de l'église colonnaise. Il reste donc un bel avenir pour le salmis de pigeon / palombe.

Strasbourg

Source : DNA

Un vrai pigeonier dans le faux plafond

publié le 28/02/2013 à 05:00

Cliquez sur les images pour voir.

Centre commercial de l'Esplanade - Les faux plafonds du centre commercial sont truffés de pigeons : un problème sanitaire ... sur un plan sanitaire cependant, les poussières et autres miasmes qui s'échappent des interstices du plafond de toute évidence fragilisé peuvent interroger.

Un vrai pigeonier dans le faux plafond
Les faux plafonds du centre commercial sont truffés de pigeons : un problème sanitaire qui semble diviser défenseurs de ce volatile et propriétaires. Ils sont pourtant unis par un même souhait : que ces espaces soient enfin hermétiquement clos.

Pigeons agonisants dans des faux plafonds
DE MARIA KÖNIG, DE STRASBOURG : « Le 24 janvier 2013, les faux plafonds du centre commercial de l'Esplanade avaient été refermés. Des attestations de limons établies en bonne et due forme certifient des bruits de pas perceptibles au niveau des dalles, caractérisant la présence de pigeons enfermés à l'intérieur. Ces malheureux oiseaux étaient retenus prisonniers, y compris la nuit, par une température glaciale de -9 °C. Leur faire endurer cela et les condamner à mourir à petit feu de faim, de soif, de froid et d'angoisse constitue un acte de cruauté ».

La régulation du ressort de la municipalité
L'idéal serait de fermer hermétiquement ces plafonds, estime CREDO-pigeons, qui s'enne ne pas vouloir faire du centre commercial un pigeonier. C'est justement ce que projette le syndicat qui a déjà fait procéder à la pose de plaques hermétiques autour de la cour de Cambodge, pour plusieurs dizaines de milliers d'euros. Mais de même pour le reste du centre commercial est envisagé, mais les triplicatifs sont par ailleurs nombreux pour les propriétaires. Ce qu'on fait des pigeons ennuie, c'est une autre question. CREDO-pigeons milite pour l'installation de pigeonniers contraceptifs dans les lieux comme le parc vert de la Citadelle. COPA, collectif pour le respect de l'animal, voit au secours de CREDO pigeons en appelant tout à une régulation des- tructrice ainsi qu'à la fermeture des faux plafonds. « Ces malheureux oiseaux étaient retenus prisonniers. Leur

Actualités février 2013

Tueries continues.

Tarbes

Source : Tarbes en direct, La dépêche du Midi

Commentaire

En résumé, il y aurait 5 000 pigeons biset à Tarbes et ils comptent installer 4 pigeonniers d'une capacité réelle de 50 individus et non de 150 comme ils le prétendent. Après ces installations avec panneaux d'affichage et campagne de rééducation Soviet (donner à manger pas bien car ils donnent des maladies comme les E.T.), nous aurons donc 200 pigeons (4 fois 50) qui auront le droit de vivre et les autres et bien les pouvoirs publics espèrent qu'ils crévent de mort lente (faim, soif et empoisonnements encouragés d'ailleurs en cachette par les élus). Vive la France.

Un pigeonier contraceptif Pont de la Marne

publié le 28 février 2013

Tarbes en direct

Ce pigeonier dit «contraceptif» n'a que des vertus. Inspirée d'une méthode ancestrale, à la fois humaine et écologique, le procédé va permettre d'obtenir une population de pigeons plus réduite et plus saine.

Mercredi 27 février 2013 à 11h30, Gérard Trémège, entouré des différents acteurs impliqués dans le projet, a inauguré le premier pigeonier contraceptif installé sous le pont de l'avenue de la Marne. Le maire a indiqué que cette initiative ne faisait que renouer avec la tradition des pigeonniers d'autrefois. Il a précisé que cette méthode pour lutter contre la prolifération des pigeons était à la fois humaine et écologique. Le pigeonier a été mis en place par une société spécialisée : le groupe Sacpa – Chenil Service. Cécile Hennequin, directrice communication-marketing du groupe, explique le principe de ce pigeonier inspiré d'une méthode ancestrale datant du moyen-âge : « Les pigeons installés à

l'intérieur doivent comprendre que ce lieu est un véritable hôtel quatre étoiles plus accueillant qu'une corniche de balcon. Ils y resteront et y feront leurs nichées. Nos techniciens pourront alors stériliser une partie des œufs ». Quarante quatre pigeons appartenant à la colonie implantée dans le quartier de la rue de la Marne ont été capturés et installés dans le nouveau pigeonnier. Ils y resteront renfermés durant environ trois semaines pour s'habituer au lieu. Ils disposeront d'eau, de graines et un nettoyage sera effectué tous les dix jours. Une fois relâchés, les pigeons reviendront tout naturellement dans cet espace accueillant et y feront leurs nichées. La stérilisation d'une partie des œufs est effectuée par une simple secousse des œufs. Le groupe Sacpa a déjà installé de nombreux pigeonniers identiques dans le Sud-est. Une diminution des naissances de l'ordre de 20 à 25% a été constatée au bout de deux ans d'exploitation dans la ville de Nice qui possède quatre pigeonniers contraceptifs. Le pigeon est un animal sympathique, vecteur de lien social dans les quartiers.

Son nourrissage incontrôlé, ses fientes acides, parfois porteuses de germes pathogènes pour l'homme,

et surtout sa forte capacité à se reproduire (6 à 7 nichées / an) exigeaient malgré tout de trouver une solution pour lutter contre la prolifération du volatile. Martine Thomassé, du Comité de pilotage de l'intégration de l'animal dans la ville, a exprimé sa grande satisfaction : « Cette solution permet de réconcilier tout le monde : ceux qui sont dérangés par les pigeons, et ceux qui les aiment ».

Tarbes. La prolifération des pigeons sous contrôle

Publié le 02/03/2013

Source : [La dépêche du Midi](#)

Entendre roucouler les pigeons, c'est sympathique, être envahi, **ramasser les fientes et craindre les maladies**, c'est moins drôle pour les riverains et la municipalité. Un pigeonnier contraceptif pourrait juguler tout cela.

l'essentiel

Un pigeonnier contraceptif ou sous contrôle de prolifération d'oiseaux vient d'être très officiellement inauguré et baptisé par les membres de la municipalité sous le pont de la Marne. Il se présente sous la forme d'une «maison» en bois sur pilotis s'intégrant joliment dans cet environnement bucolique. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une utopie mais d'un outil d'importance pour contrôler la population de pigeons qui, si on la laisse proliférer, envahira plus encore la ville. À ce jour, environ **5.000 pigeons sont recensés**, dont la moitié de femelles. Elles pondent deux œufs par nichée, six à sept fois par an, et ont une durée de vie de 6 à 10 ans. Le calcul est vite fait, il est explosif. Ces animaux à plumes sont malicieux, tous les endroits sont bons à prendre pour une couvée discrète et plus il y a d'animaux, plus il vient s'en greffer.

«L'animal est sympathique, relativise le maire Gérard Trémège, mais il ne faut pas oublier qu'il est porteur de maladies, voilà pourquoi nous avons décidé de trancher.» Porteur de maladies mais aussi vecteurs de nuisances avec des fientes acides qui dégradent les façades, les monuments, les toitures, ce qui demande de nombreuses interventions répétitives et coûteuses pour réparer les dégâts.

Sans attendre les bienfaits de cette première expérience, trois autres pigeonniers sont programmés d'ici deux ans, à 15.000 € pièce ; «ça nous fera faire des économies», argumente Jean-Claude Piron, «Monsieur Environnement» de la municipalité.

Comment ça marche ?

75 couples de pigeons seront séquestrés mais bien nourris, pendant trois semaines, «le temps de la formation des couples», poursuit l'élu, «puis seront relâchés. Ils vaqueront à leurs occupations du printemps revenu et rentreront tous les soirs au bercail. Les malades seront évacués au fur et à mesure et les couvées ramenées de 20 à 3 œufs par an sans agressivité. Tous les 10 jours, ces nouvelles familles auront à leur disposition une équipe nourricière et de nettoyage et les lieux seront désinfectés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur domicile d'adoption».

Enfin, il sera demandé aux personnes de ne nourrir les oiseaux qu'au pied de ce pigeonnier, des bancs sont d'ores et déjà installés pour les promeneurs ou amoureux du bruit de roucoulement.

«Lou Colomier de l'Adour» ne restera pas unique en son genre longtemps car trois autres maisonnettes sont prévues : au parc Bel-Air, vers le monument aux morts des Allées, et autour du jardin Massey.

Francine Depeyre

Un pigeonnier contraceptif à Tarbes

publié le 03/03/2013

Source : [France 3 Midi-Pyrénées](#)

Si le roucoulement des pigeons peut plaire à certains,

la prolifération de ces animaux porteurs de maladies et spécialistes de la dégradation des façades et toitures pose de vrais problèmes.

Il fallait donc trouver une solution... radicale.

La ville de Tarbes déclare la guerre aux pigeons. La population, estimée à 5000 oiseaux sur la ville ne cesse d'augmenter et avec elle, les dégradations. La fiente de ces animaux est extrêmement acide et abîme les façades et les toitures. Un pigeon vit en moyenne 6 à 10 ans et un couple donne naissance à 12 à 14 petits par an. De plus, ces animaux sont souvent porteurs de germes et de maladies.

Le pigeonnier contraceptif, installé sur les quais de l'Adour est destiné à accueillir 75 nids dont les œufs seront régulièrement stérilisés. Les lieux, intérieurs et extérieurs seront nettoyés tous les 10 jours. Une manière de regrouper les colonies et de limiter le nourrissage. Trois autres pigeonniers doivent être installés ultérieurement pour compléter le dispositif.

Colomier de l'Ador

Les 3 espèces de pigeons de ville

- PIGEON BIZET (90% des effectifs)
- PIGEON RAMIER (9% des effectifs)
- PIGEON COLOMBIN (1% des effectifs)

Mode de vie, nuisances & risques


- Les pigeons ont une durée de vie de 6 à 10 ans.
- Ils nichent dans les cavités, des rebords de toitures ou des toitures.
- Une forte prolificité est à l'origine des surpopulations : un couple produit 6 à 7 nichées par an, de deux pigeonneaux.
- Les pigeons émettent des fientes très acides, qui dégradent les façades, les toitures et le domaine public. Ils sont également souvent porteurs de germes.

L'utilité d'un pigeonnier

- Il sert à regrouper les colonies en un seul lieu géographique, qui ainsi ne saliront plus les bâtiments et les monuments. Il limite également le nourrissage incontrôlé afin d'obtenir une population de pigeons plus limitée et plus saine.

L'entretien du pigeonnier

- Un passage régulier (tous les 10 jours) permet le nettoyage et le réapprovisionnement en nourriture et en eau du pigeonnier. Des soins seront prodigués si nécessaire. Les abords immédiats du pigeonnier font également l'objet d'une désinfection et d'une désinsectisation.
- Un nettoyage encore plus approfondi est réalisé tous les six mois.
- La population sera diminuée par la stérilisation d'une partie des œufs et une surveillance sanitaire régulière permettra d'identifier d'éventuelles maladies et parasites.
- 75 alvéoles de nidifications accueillent 150 pigeons. Elles sont réparties sur les parois intérieures pour recevoir des nids en carton jetables avec un réservoir d'eau et de nourriture.




Troyes

Source : <http://www.lhebdoouvendredi.com/>

Des pigeons envahisseurs et indésirables

publié le mardi 26 février 2013

Les habitants du quartier du Beau Toquat, sont depuis quelques semaines envahis par les pigeons. Des animaux qui ne sont pas forcément de bonne compagnie et qui rendent les locataires mécontents.

C'est à la suite de la démolition des petits immeubles de la rue Sarraill que le phénomène est apparu. Depuis près d'un an, les volatiles profitant de quelques vitres cassées y avaient trouvé à un pigeonnier idéal. Délégés de leur immeuble-nichoir, ils se sont rabattus sur les bâtiments des alentours. Les habitants du Beau Toquat savaient que des travaux allaient être entrepris dans leur quartier, avec des engins bruyants, mais c'est du ciel que le dérangement est venu. Depuis le début de l'année, ce sont des dizaines de pigeons qui ont élu domicile sur les toits, et sur les rebords des fenêtres, surtout celles des étages du haut. Brigitte habitant le dernier étage, ne sait plus que faire. « Le soir en fermant mes volets, le rebord de mes deux fenêtres leurs servent d'abri. Le hic c'est qu'après une absence de quelques jours, je n'en ai pas cru mes yeux. A mon retour, une bonne couche de fientes tapissait le bas de mes fenêtres, c'était difficile à enlever, de plus j'ai été obligée de nettoyer à l'aide d'un balai les murs extérieurs », soupire-t-elle.

Des sacs plastique en guise d'épouvantail

Il suffit d'un simple coup d'oeil pour mesurer l'ampleur de la nuisance. D'ailleurs, presque toutes les fenêtres ont un sac plastique flottant; c'est la parade qu'ont trouvée les locataires en guise d'épouvantail. « C'est vrai que c'est moche, mais c'est le seul moyen qu'on a trouvé pour éloigner les oiseaux », avoue Marie. Les locataires s'interrogent aussi. « Les bailleurs sociaux sont au courant, mais pour le moment rien n'a été fait, est-ce que nos soucis intéressent quelqu'un ? » dit-elle désabusée.

Sam s'interroge lui, sur la probable nocivité des fientes, « pour un champ peut-être que c'est bon comme engrais, mais pour les humains c'est sûrement malsain, la preuve c'est que les bailleurs eux-mêmes interdisent le nourrissage des pigeons,

moi qui travaille la nuit je dois me reposer la journée, et c'est très difficile avec les roucoulements qui m'empêchent de dormir, il faut que ça cesse ! »

Reste que les habitants auront sans doute du mal à se débarrasser seuls de cette colonie envahissante. Peut-être, comme d'autres sites de la ville, verront-ils un jour l'installation d'un système électrique sur leur immeuble pour les repousser ? Qu'importe la solution, pourvu qu'ils partent !

Saladin Telaïdj

Antully

Source : www.lejssl.com

À Antully, une battue atypique, contre le pigeon au pied de l'église

Publié le 24/02/2013

Au pied de l'église, des coups de feu. Hier matin, le maire du village d'Antully a sollicité auprès du préfet une battue contre les dégâts provoqués par la prolifération des pigeons. L'escalier de l'église est maculé de fientes. Les pigeons deviennent donc une nuisance.

La société de chasse locale, la Saint-Hubert d'Antully, était donc mandatée. La stratégie : un groupe de chasseurs au pied du repère des pigeons et deux ou trois autres petits groupes près des champs, où les pigeons pourraient se poser une fois délogés du clocher.

Pendant un temps, les pigeons volent, en bande de 10 à 20 individus, tourment et reviennent au clocher. Les chasseurs les attendent, les plumes volent, les pigeons tombent, comme à la fête foraine. Alors ils vont dans les champs. Là, c'est plus compliqué pour chasser. Quelques coups de feu sont lancés. Au bout d'une heure, plus de pigeons dans les parages. Une trentaine a été abattue « Mais ce soir, ils vont revenir ! », glisse un chasseur.

Bouxwiller

Source : DNA

Halte aux pigeons !

publié le 20/02/2013 à 05:00

Pour tenter de maîtriser la population de pigeons, sans pour autant la maltraiter, la Ville de Bouxwiller, essaie d'agir sur l'un des facteurs de prolifération de ces volatiles : la nourriture.

Aujourd'hui, elle en appelle aux habitants. « Nous lançons un appel à la population, confirme Jérôme Thien, agent de développement durable à la Ville. Nous voulons les sensibiliser en leur demandant de ne plus nourrir ces oiseaux. »

C'est la première fois que la municipalité se lance officiellement dans ce genre d'action. Il est vrai que depuis quelques années, la population de pigeons ne cesse d'augmenter, envahissant les rues et ruelles du centre-ville.

Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de santé publique, d'odeurs ou de dégâts sur les toitures et monuments.

Cet appel à la population est une première étape dans cette chasse aux pigeons. À la mairie de Bouxwiller, on n'exclut pas de mettre en place d'autres mesures.

Château du Loir

Source : chateauduloir.over-blog.com

Une maison pour les pigeons ...dans le parc Henri Goude

Publié le 15 février 2013

La question des pigeons ne laisse personne insensible. Que l'on apprécie la compagnie de ces volatiles sous ses fenêtres ou que l'on déteste leurs fientes salissant toitures et chaussées, la régulation de la population de ces oiseaux est en marche avec l'installation d'un pigeonnier de nouvelle génération.

Structure en pin traité, la maison est perchée sur un pied, le tout d'une hauteur de 6 m et de 2.5 m de côté.

Le but est de **ramener sur ce lieu** tous les pigeons qui sont actuellement sur la place des Halles, en centre-ville, etc.

À l'intérieur tout le confort pour les volatiles avec 85 cases pour nicher, des abreuvoirs automatiques avec une réserve de 28 litres d'eau et une mangeoire automatique de 80 kg de graines.

Cette structure devrait aussi servir de support pédagogique pour **sensibiliser les plus jeunes à l'environnement**.

« **Ne plus donner à manger aux pigeons, désormais ils ont leur restaurant au parc Henri Goude !** »

Sauveterre de Guyenne

Source : Sud Ouest

La chasse aux pigeons est ouverte

Publié le 15/02/2013 par Patrick Izaute

Malgré les moyens mis en œuvre, il semblerait que le problème récurrent des pigeons en centre-bourg soit loin d'être résolu.

Le sujet est d'ailleurs revenu au centre des débats au sein du Conseil municipal.

C'est Rémy Ballarin qui a demandé où en était la procédure mise en place afin de limiter la prolifération des columbidés.

Les chats en embuscade

Pierre Tomada, chargé de trouver une solution, a convenu que les moyens engagés n'ont pas donné entière satisfaction : « La cage attrape installée n'a pas répondu aux espérances attendues, car les chats empêchent les pigeons de se poser et de rentrer dans le piège », expliquait l'adjoint piégeur, non sans réitérer sa proposition d'installer des cages au sommet de la porte Saubotte et du clocher.

Le maire Yves d'Amécourt s'est positionné pour la poursuite des essais. « Mais avec plus de grain, car c'est en hiver que les pigeons sont le plus attirés par les appâts », ajoute-t-il.

Il va dans le sens de son adjoint en proposant à son tour que des cages, de taille inférieure à celles existantes, soient posées aux endroits préconisés par Pierre Tomada.

Affaire à suivre.

Nancy

Source : L'Est Républicain

Nancy : information et CO 2

Publié le 13/02/2013

À Nancy, la ville assure que la priorité est donnée à l'information des habitants

À Nancy, la ville assure que la priorité est donnée à l'information des habitants. « Il est interdit de nourrir les pigeons, de les héberger ou de les laisser stationner à un endroit », explique Magali Delmas-Schaeffer, conseillère municipale déléguée au développement durable. « C'est au propriétaire de protéger son bâtiment, avec des filets ou des petits pics. En cas de prolifération, de plaintes, on demande aux propriétaires d'effectuer ces travaux ».

La ville de Nancy a également installé un pigeonnier contraceptif dans le parc de la Pépinière, sis en plein centre. « On y prélève tous les œufs que l'on remplace par des œufs factices que les pigeons continuent à couvrir ».

Enfin, comme à Metz, la régulation se fait également par élimination physique. « La méthode des faucons, que nous avons employée pour les corbeaux, revient très cher », poursuit Magali Delmas-Schaeffer. « Environ 130 € par pigeon supprimé. Ce que nous faisons, ce sont des captures deux fois par an sur une quinzaine de sites. On capture au total environ 900 à 1.000 pigeons qui sont ensuite euthanasiés par une société de la région parisienne ».

E.N.

Metz

Source : www.republicain-lorrain.fr et de multiples médias.

Menteurs nos politicards.

Voici le contenu d'un courriel reçu par un internaute mécontent qui avait écrit à la ville pour protester.

----- Message original -----

Sujet: Les agents de la Ville de Metz n'ont jamais tordu le cou à un seul pigeon

Date: Fri, 22 Feb 2013 08:44:27 +0000

De: BRISSE Catherine cbrisse@mairie-metz.fr

Madame,

La Ville regrette le malheureux malentendu sur la lutte contre la prolifération des pigeons, en aucun cas la ville ne tord le cou aux pigeons.

La Ville de Metz ne régule pas la population des pigeons sur la commune, elle ne traite que ponctuellement les seuls bâtiments municipaux. Ainsi en 2012, ce sont 321 pigeons (sur une population estimée à 30 000) qui ont été piégés sur 3 sites : Porte des Allemands, résidence de personnes âgées du CCAS rue Haute-seille et Route de Thionville.

La Ville de Metz a utilisé la technique du caisson à vide, un système autorisé (arrêté du 12 décembre 97 art. 4), jusqu'au 31 décembre 2012, date à laquelle cette technique n'est plus permise par l'Union Européenne. Depuis le début janvier 2013, aucun pigeon n'a donc été piégé et tué.

La Municipalité réfléchit désormais à de nouvelles solutions, elle est prête à le faire en concertation avec les associations.

La Ville de Metz regrette la confusion, due à des propos maladroits, qu'il y a eu sur les pratiques qu'elle met en œuvre et les autres possibilités qui existent pour l'euthanasie des pigeons. Jamais la Ville n'a employé cette méthode barbare et aucun agent n'est payé à Metz pour tordre le cou des pigeons. La Ville invite ceux qui le souhaitent à constater sur place les méthodes qu'elle emploie.

Sincères salutations

Catherine Brissé
Responsable de la Communication Politique
Cabinet du Maire
Mairie de Metz
E-mail : cbrisse@mairie-metz.fr

A Metz, on n'achève plus les pigeons à la main

Publié le 14-02-2013 - Métro

VILLE – Dénoncée par la Ligue protectrice des oiseaux, l'étranglement des volatiles pour réguler leur nombre n'a plus cours, assure aujourd'hui la municipalité.

Jusqu'à récemment, un serial killer sévissait dans les rues de Metz. Son procédé, toujours le même : l'étranglement à mains nues. Ses victimes : les pigeons qui prolifèrent dans la ville. Chaque année, ce contrôleur salubrité de la Ville réglait leur compte à plus de 2000 volatiles, selon le Républicain Lorrain qui a révélé l'affaire.

Alertée, la Ligue protectrice des oiseaux (LPO) de Moselle a adressé la semaine dernière un courrier indigné à la mairie. "Sur le fond, nous sommes d'accord avec la nécessité de réguler la prolifération des pigeons en ville", explique à Metro Daniel Perlet, membre dirigeant de la LPO. "Mais la méthode est barbare!", s'insurge-t-il.

"Cette méthode n'était pas acceptable"

"La seule méthode de limitation déontologiquement acceptable", selon la LPO, c'est celle du pigeonnier. Utilisé notamment à Paris, le procédé consiste à attirer les oiseaux dans des nichoirs où l'on peut contrôler le nombre de leurs oeufs qui arriveront à éclosion, en en perçant une certaine proportion. C'est plus cher, "mais c'est la seule solution respectueuse des animaux" car elle épargne les animaux adultes, insiste la LPO.

Contacté par Metro, René Darbois, adjoint à l'environnement de la ville de Metz, se dit "parfaitement en accord avec la LPO". "Cette méthode n'était pas acceptable et je peux vous assurer qu'elle n'a plus cours", ajoute-t-il. Une nouvelle qui soulagera les pigeons messins mais aussi, assurément, l'employé de la ville qui, seul, était chargé de la funèbre tâche.

On achève bien les pigeons

Publié le 13 février 2013 - L'Est Républicain

A Metz, un « agent de salubrité » des services municipaux capture les colombidés et les tue... à la main.

Réguler les pigeons, OK, mais pas de cette façon. C'est le message qu'a récemment fait passer, dans un courrier adressé au maire de Metz, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Moselle, quand elle a appris, fin janvier, comment les services municipaux de la ville se débarrassaient des colombidés.

Après avoir un temps supprimé les volatiles en les euthanasiant au CO2, Metz a confié une drôle de mission à l'un de ses « agents salubrité ». Ce dernier est en effet chargé de poser des cages puis, une fois les pigeons attrapés, de leur rompre, à la main, les cervicales. L'homme en extermine ainsi de deux à trois mille par an...

« La LPO est étonnée de voir qu'une ville qui se dit respectueuse de l'environnement et de la nature procède de façon barbare pour limiter la population de pigeons urbains qui, bien que n'étant pas protégés, sont des animaux sauvages et des êtres vivants sensibles, commensaux de l'humain », écrit Daniel Pernet, responsable LPO pour le secteur de Metz. « La LPO n'est pas opposée à la régulation de certaines espèces, notamment celle des pigeons de ville qui dégradent les bâtiments publics et privés mais la méthode employée est pour nous inhumaine et inadaptée et s'apparente à des actes de cruauté, réprimés par la loi ».

Port céréalié et reproduction

Pour la LPO, la seule méthode de limitation déontologiquement acceptable est le « pigeonnier », qui permet de contrôler le nombre d'oeufs produits par les pigeons adultes. « Le coût est certes plus élevé en personnel, mais c'est la seule solution respectueuse des animaux car on agit sur l'oeuf et non sur l'animal adulte. A titre d'exemple, la ville de Nilvange utilise le pigeonnier depuis quelques années et le nombre de pigeons a baissé drastiquement. Metz, avec un peu de bonne volonté, ne devrait pas avoir de problème pour mettre en œuvre un tel dispositif ».

La Ligue de protection des oiseaux demande donc à la mairie de Metz « de bien vouloir reconsidérer la méthode de régulation des pigeons de ville et se tient à sa disposition pour échanger de vive voix sur ce sujet ».

« Je mesure bien l'émotion que cela peut susciter », explique Danielle Héber-Suffrin, adjointe « à la tranquillité publique à la ville de Metz » : « Nous n'excluons rien et nous regarderons toutes les solutions afin d'en retenir une moins brutale. Le problème spécifique de la ville de Metz, c'est la présence du port céréalié qui apporte une nourriture illimitée aux pigeons. Et cela favorise une reproduction quasi exponentielle ».

eric.nicolas3@estrepublikain.fr
Eric NICOLAS

A Metz, un « agent salubrité » extermine les pigeons

Publié le 13 février 2013 - Rue 89

« Réguler les pigeons, OK, mais pas de cette façon. » C'est le message qu'aurait récemment fait passer, dans un courrier adressé au maire de Metz, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Moselle, quand elle a appris, fin janvier, comment les services municipaux de la ville se débarrassaient des colombidés...

Après avoir un temps supprimé les volatiles en les euthanasiant au CO2, Metz a confié une drôle de mission à l'un de ses « agents salubrité ». Ce dernier est en effet chargé de poser des cages puis, une fois les pigeons attrapés, de leur rompre, à la main, les cervicales. L'homme en extermine ainsi de deux à trois mille par an.

Metz: payé pour étrangler les pigeons

Publié le 13 février 2013 - Le Figaro

Selon les informations de l'Est Républicain, la mairie de Metz aurait confié comme mission à un de ses agents de salubrité d'étrangler des pigeons afin de lutter contre leur prolifération. L'homme en aurait tué plus de 2.000. La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a écrit à la mairie pour dénoncer ces méthodes.

Metz : l'agent tue les pigeons à mains nues

Publié le 13 février 2013 - Europe1.fr

C'est une bien curieuse mission qu'a confiée la ville de Metz à l'un de ses "agents salubrité". Selon L'Est Républicain, afin de réguler la

population de pigeons dans la ville, celui-ci est chargé de poser des cages, avant de tuer les volatiles capturés en leur brisant les cervicales. Une méthode dénoncée par la Ligue de protection des oiseaux, qui a demandé à la mairie de trouver une autre méthode pour limiter le nombre de pigeons

On achève bien les pigeons

Publié le 12.02.13 par www.republicain-lorrain.fr

A Metz, un « agent de salubrité » des services municipaux capture les colombidés et les tue... à la main.

Réguler les pigeons, OK, mais pas de cette façon. C'est le message qu'a récemment fait passer, dans un courrier adressé au maire de Metz, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Moselle, quand elle a appris, fin janvier, comment les services municipaux de la ville se débarrassaient des colombidés.

Après avoir un temps supprimé les volatiles en les euthanasiant au CO2, Metz a confié une drôle de mission à l'un de ses « agents salubrité ». Ce dernier est en effet chargé de poser des cages puis, une fois les pigeons attrapés, de leur rompre, à la main, les cervicales. L'homme en extermine ainsi de deux à trois mille par an

Lire demain dans notre édition papier le reportage d'Eric Nicolas

Eric NICOLAS

Pigeons : le casse-tête et ses suites

Publié le 30/01/2013 par www.republicain-lorrain.fr

Vous avez été quelques-uns à réagir à notre dossier sur Les pigeons : le casse-tête messin paru le 22 janvier.

Simone Gry, de Metz-Sablon, signale un immeuble rose, à l'angle de la rue Pierné et de l'avenue Malraux, « infesté de pigeons », des coursives aux balcons. Lesquels volatiles, « bien entendu, se répandent dans tout le Sablon, surtout lorsqu'ils sont attirés par des personnes inconséquentes mais compatissantes ». Elle recommande au responsable salubrité de se déplacer. Sauf que Michel Barbier ne peut intervenir directement que dans les bâtiments publics. Autrement, son intervention passera d'abord par des courriers adressés aux propriétaires. Pour peu qu'ils aient l'envie et les moyens financiers d'agir...

Sur un plan plus personnel et plus dramatique, Stéphane Marcinka relate l'accident survenu à sa femme à la gare de Metz. « Le 23 juin 2012, ma femme a été victime d'une chute à la gare de Metz, dans le tunnel, coté départs. Elle a glissé sur des fientes de pigeons, se fracturant ainsi le coude. Dans ce tunnel squatté par des pigeons, elle regardait en l'air les panneaux d'indication des quais et des trains. Ces bêtes sont la cause de dégâts matériels mais, dans le cas présent, il y a atteinte à la personne. Pour mémoire, après de multiples recours, la SNCF ne veut rien savoir concernant l'indemnisation de ma femme. »

Deux messages à froid pour un dossier épineux.

Envoyez-nous vos réactions et commentaires.

olivier.jarrige@republicain-lorrain.fr

O. J.

Vie de la ville ils prolifèrent toute l'année Pigeons : le casse-tête messin

Publié le 22/01/2013 par www.republicain-lorrain.fr

Commentaire

La dislocation du cou est interdite pour le dépeignage (il existe d'autres méthodes de mise à mort) depuis le 01/01/2013 par le RÈGLEMENT (CE) N° 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

[Voir ici](#)

Page 19

Tableau 1 — Méthodes mécaniques

Dislocation du cou, Étirage et torsion manuels ou mécaniques du cou provoquant une ischémie cérébrale.

Volailles jusqu'à 5 kg de poids vif.

Abattage, dépeuplement et autres situations

Sans objet.

Point 3.

Page 23

3. Dislocation du cou et percussion de la boîte crânienne

Ces méthodes ne sont pas utilisées de manière courante, mais uniquement dans les cas où l'on ne dispose pas d'autres méthodes d'étourdissement.

Ces méthodes ne sont pas utilisées en abattoirs, sauf à titre de méthodes d'étourdissement de remplacement.

Nul ne met à mort par dislocation manuelle du cou ou percussion de la boîte crânienne plus de soixante-dix animaux par jour.

La dislocation manuelle du cou n'est pas appliquée à des animaux de plus de 3 kg de poids vif.

À Metz, les pigeons sont trop bien nourris, trop facilement logés. La Ville en supprime plusieurs milliers par an, mais il est difficile de lutter efficacement contre leur prolifération. Elle le reconnaît : « Il n'y a pas de solution miracle ».

Le jour où tous les pigeons de la ville n'auront qu'un seul petit coin à eux pour y déposer leurs fientes, les Messins respireront mieux.

Car ça n'est pas à proprement parler leur nombre qui coince, à Metz comme ailleurs – même si ça n'est pas forcément agréable d'être réveillé au matin parce que M. Pigeon tient à saluer l'aube. Mais le vrai problème est bien lié au résultat de leur digestion.

Plus de cent plaintes par an

« La fiente de pigeon est extrêmement acide pour la pierre, elle abîme les églises, même pour la pierre de Jaumont », annonce Danielle Héber-Suffrin, adjointe à la tranquillité publique. « Ça ronge même la carrosserie des voitures récentes », poursuit Julien Tesei, chef du service hygiène.

« Des couches de fiente peuvent ronger un plancher au bout de cinq à dix ans. J'ai déjà vu des planchers s'effondrer à cause de cela », achève Michel Barbier, contrôleur salubrité à la Ville de Metz. « En été, la fiente sèche et devient allergène, elle peut causer des

Pour Metz, le constat est réel. Julien Tesei : « Nous recevons deux à trois plaintes par semaine, plus d'une centaine par an ».

Si les pigeons prolifèrent, c'est parce qu'ils sont grassement nourris et bien logés. Danielle Héber-Suffrin met les points sur les i. « C'est aux propriétaires de les chasser. Ils sont maîtres de leurs biens ! C'est à eux de faire appel à des sociétés spécialisées pour poser des pics, tendre des filins, boucher les trous dans les toits ». « Le pigeon est grégaire. S'il se sent bien, il nidifie, s'il y a une gêne, il ne revient pas », observe Julien Tesei.

Quatre secteurs prisés

À Metz, quatre secteurs sont très prisés par ces volatiles. En Outre-Seille, l'immobilier ancien laisse prise à tous les vents. À Fort-Moselle, les pigeons piochent dans les céréales brassées par le port de Mazerolle. « Il faut voir ça, ce sont des centaines de pigeons qui s'envolent du port », explique Julien Tesei.

À Borny et Bellecroix, ce sont les mauvaises habitudes. Certains habitants jettent des restes de pain depuis les balcons. Mais pas seulement. « Ça fait les choux gras des rats aussi ! », commente l'adjointe.

Interdit de nourrir

Aucun espoir à attendre de la répression. Nourrir les pigeons, des animaux classés nuisibles, est certes interdit. Mais comment empêcher le phénomène ? « On envoie une lettre, puis une deuxième, mais pour que la personne soit jugée devant un tribunal de police, où elle risque jusqu'à 450 € d'amende, il faut un flagrant délit ! », ajoute Danielle Héber-Suffrin. Et les photos envoyées par les voisins ne sont pas valables... En plus, les gentils nourrisseurs sont souvent des personnes âgées, seules, pour qui l'interdit serait un drame.

Tués à la main

Alors ? Pas question de recourir aux graines stérilisantes. « Nous sommes aussi attentifs à la biodiversité. Ça porterait atteinte aux autres espèces d'oiseaux », avertit Danielle Héber-Suffrin. Ailleurs, comme à Esch-sur-Alzette ou à Paris, des villes ont opté pour le pigeonnier. Toute la population est concentrée en un point, c'est pratique, il ne reste plus qu'à passer chaque jour percer un œuf sur deux dans les couvées. Mais cette solution coûte cher en personnel et en entretien – il faut nettoyer chaque jour.

La mairie de Metz concentre ses efforts sur ses bâtiments. **Jusqu'en 2010, elle euthanasiait les pigeons par caisson à vide d'air. Une méthode jugée barbare et interdite par l'Union européenne.** Depuis, Michel Barbier pose des cages individuelles dans les greniers, sous les soupentes. Et procède... au coup du lapin. Il en supprime à la main « entre 2 000 et 4 000 par an ». Seul. La lutte est loin d'être finie.

« Il n'y a pas de solution miracle », admet l'adjointe à la tranquillité urbaine.

olivier.jarrige@republicain-lorrain.fr
Olivier JARRIGE.

Auxerre

Source : www.jyonne.fr

Des habitants du centre-ville excédés par les pigeons

Publié le 12/02/13

Fenêtres et balcons du centre-ville sont régulièrement squattés et « crépis » par les pigeons. Piques et capteurs antipigeons fleurissent.

« J'en ai marre de la fiente des pigeons, de laver le trottoir et mon balcon. » Propriétaire d'un appartement au 7, place Charles-Lepère, Claudine Ratti est excédée. « Depuis 2011, c'est terrible. Il y en avait déjà avant sur mon balcon. Mais la dernière fois que je l'ai nettoyé, j'ai ramassé 7,9 kg de fiente, accumulées en seulement un mois. »

« J'ai ramassé 7,9 kg de fiente en un mois »

Alors la septuagénaire a installé des capteurs anti-pigeons, à ultrasons, aux endroits stratégiques. « Mais ça ne sert à rien. Je pense que la solution la plus efficace, ce sont les pics. J'ai demandé à la copropriété d'en mettre sur les corniches. »

Au numéro 8 de la même place, Éric et Nadine Martinon-Cantonnet subissent des nuisances identiques de la part des volatiles. « La fiente dégoûline sur la façade alors qu'on a investi pour le ravalement ; des gouttières et des cheneaux se bouchent », déplorent-ils. Et tout le quartier est maculé. « Dix pigeons d'accord, mais pas 200 ! »

Une nourriture qui attire les rats

Pour sa part, la riveraine se refuse à poser des pics, comme le conseille la ville. « Certains en ont mis place Charles-Surugue, et ça n'a fait que déplacer le problème. Il faut qu'il soit résolu à l'échelle de la ville. » Le couple a lui aussi installé des capteurs.

« Ça éloigne un peu les pigeons, mais il faut changer la fréquence chaque semaine, car ils s'habituent vite. » Dans cette partie du centre historique, les oiseaux prolifèrent donc particulièrement, jusqu'à la rue d'Orbandelle. D'autant que régulièrement, « une femme arrose de nourriture le trottoir du Crédit Lyonnais, ce qui est interdit. On a beau lui dire, rien n'y fait », ajoute Claudine Ratti.

La loi prohibe en effet de nourrir, entre autres, ces pigeons de ville, les fameux bisets. Adjoint au maire, Denis Martin expliquait dans nos colonnes (l'YR du 15 mars 2012), que cette interdiction de nourrir pigeons, ou encore chats errants et canards, est due « non seulement aux nuisances que ces animaux occasionnent, mais surtout parce que cela déséquilibre l'écosystème ».

En effet, assure-il, « une espèce prolifère et les autres périssent ». Et d'ajouter alors « qu'en nourrissant une catégorie visible, on la favorise au détriment d'autres ». En particulier, pointait l'écu, « le rat, qui sort la nuit pour manger la nourriture trop généreusement distribuée ».

Yves Allain
yves.allain@centrefrance.com

Nilvange

Source : www.republicain-lorrain.fr

Une ville qui aime les pigeons

Publié le 10/02/2013

René Gori, le maire, est fier du pigeonnier communal. Et pour cause. La ville est citée comme exemple par la Ligue protectrice des oiseaux (LPO), en ce qui concerne la régularisation des pigeons. « Si la prolifération est sous contrôle chez nous, il n'en est pas de même dans certaines agglomérations. Et Metz fait office de mauvais élèves pour se débarrasser de ces volatiles, en faisant appel à des piégeurs. Ces derniers les éliminent en employant des méthodes peu sympathiques voir sanguinaire », détaille Pascal Cayetanot, employé communal.

Le pigeonnier nilvangeois a été inauguré le 22 avril 2006, en partenariat avec la LPO. Un ancien transformateur de la SMK, situé entre les rues Castelnaud et de la Moselle, attirait depuis longtemps cet oiseau voyageur. C'est pourquoi, l'endroit a été réaménagé comme pigeonnier avec la mise en place d'abreuvoir, de perchoir et de mangeoire. Objectif : contrôler les naissances et minimiser les nuisances.

« Le pigeonnier est entretenu chaque semaine par un nettoyage des fientes et des cadavres. Étant nourris régulièrement, les oiseaux sont fidèles à ce lieu », poursuit Pascal Cayetanot, qui travaille en étroite collaboration avec la LPO. Pour réguler les naissances, des œufs factices sont placés à l'intérieur du pigeonnier. Bernés, les volatiles viennent y pondre, et leurs œufs sont détruits directement pour être remplacés par des œufs. Sur trente œufs pondus, vingt sont éliminés. « Un système efficace et hygiénique ! »

Sur les conseils de la LPO, l'eau des abreuvoirs est traitée et permet de réduire les maladies transmissibles entre volatiles. Si pour certains le pigeon est un fléau, Nilvange a pris le problème à bras-le-corps, et est ainsi une ville exemplaire en la matière !

ITALIE • La razzia des pigeons piémontais

Source : [Le Courrier International](#)

La Repubblica - Jenner Meletti - 7 février 2013

Selon les agriculteurs, ces volatiles, qui envahissent la campagne italienne, proviendraient des villes et seraient libérés sur leur terres au lieu d'être éliminés.

D'Alexandrie (Italie)

Ce ne sont pas les oiseaux du film de Hitchcock (il s'agissait de mouettes, de moineaux et de corbeaux), mais ils font quand même peur. Sergio Ardiani, dont l'exploitation compte 500 vaches laitières et 700 autres têtes de bétail dans des étables à ciel ouvert, entrechoque deux gros tubes métalliques, produisant un bruit plus fort qu'une détonation. Des milliers de pigeons s'envolent, font un petit tour en l'air et retournent immédiatement picorer dans les mangeoires. « Désormais, ce sont eux qui commandent, se lamente Ardiani, et nous ne savons plus où donner de la tête. »

Sur la route qui relie Alexandrie à Ovada, dans le nord du pays, des dizaines de milliers de pigeons recouvrent les toits des fermes ou cherchent à pénétrer dans les silos et les étables. « Nous sommes convaincus que des entreprises les capturent dans les villes et, au lieu de les éliminer, les libèrent dans notre ciel », raconte Claudio Monferino, qui dirige la grande ferme Vittoria du hameau de Retorto, dans la commune de Predosa. « Ce n'est pas un hasard si la concentration la plus élevée se situe dans les alentours de l'autoroute qui mène de Gravelona à Voltri. »

Mais il n'existe pas de témoignages précis et les informations se confondent avec les légendes urbaines. « Nous savons seulement que nous n'avons pas affaire à des oiseaux sédentaires qui dorment dans les villes et viennent manger à la campagne, poursuit Monferino. Quand arrive l'invasion, nous voyons surgir des centaines de pigeons désorientés, qui ne savent pas trouver de bons abris pour la nuit et meurent de froid, de faim et même de soif, parce qu'ils ne savent même pas boire au fleuve. De plus, si en octobre ils sont une centaine, en janvier ils sont dix fois plus nombreux. Une telle prolifération est impossible en hiver.

De temps en temps, la province envoie des agents qui viennent tirer quelques cartouches dans une ferme mais, une minute après, les toits sont de nouveau recouverts de pigeons et de fientes qui mettent en péril la santé des animaux et des hommes. »

« Nous avons réussi à faire une estimation des dommages, reprend Ardiani. Un pigeon mange en principe 70 grammes de nourriture par jour. Même en admettant qu'il en ingurgite seulement 50 grammes, 5 000 pigeons mangent chaque jour 5 250 kilos de maïs ou de soja, soit 75 quintaux par mois. La perte équivaut aux salaires de deux ouvriers agricoles. »

Vittorio Guberti est chercheur à l'Istituto superiore per la protezione et la ricerca ambientale [Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales, Ispra]. « Désormais, pour les pigeons, indique-t-il, on intervient seulement en cas d'urgence, et il n'y a pas de coordination entre les communes, qui opèrent dans les centres urbains, et les provinces, qui ont des compétences dans les territoires ruraux. Nous n'avons que deux solutions : soit abattre les pigeons, soit réduire leur fertilité. Mais, après avoir dépensé beaucoup d'argent public et en utilisant un modèle mathématique, on en est arrivé à la conclusion que c'est seulement en stérilisant 80 % des femelles que l'on peut stabiliser – et même pas diminuer – le nombre des naissances. Or il est pratiquement impossible de contrôler 80 % des femelles. »

D'aucuns ont décidé de ne pas rester les bras croisés. « Depuis 2004, explique Roberto Malagoni, coordinateur de la surveillance de la faune et du gibier dans la région de Mantoue, nous abattons 30 000 pigeons par an, par le biais de nos agents et de 50 volontaires. Il n'existe pas d'autre système pour limiter à 150 000 le nombre de pigeons dans la région. » Leur arsenal ? Des fusils de calibre 12, du plomb n° 7 et des moulins simulant le vol des oiseaux qui se jettent sur la nourriture. « Il faut connaître les heures d'arrivée des pigeons dans les exploitations agricoles. On réussit alors à éliminer les petits groupes, mais pas les volées entières. Et il faut assurer une présence permanente. »

Selon Malagoni, « l'invasion a commencé depuis que les étables sont à ciel ouvert et que l'on utilise un mélange de foin, de farine, de maïs et de soja pour nourrir les bêtes. Les pigeons peuvent ainsi choisir, comme au restaurant ». La guerre contre les envahisseurs à plumes suppose par ailleurs un certain budget. « Nous avons du mal à trouver l'argent pour acheter les cartouches de nos agents. Et les volontaires les paient de leur poche 50 centimes pièce. »

Romilly-sur-Seine

Source : [L'Est Eclair](#)

Pigeons : après la délocalisation, la contraception

Publié le mardi 05 février 2013

Romilly-sur-Seine - La Ville de Romilly va mettre en place un pigeonnier contraceptif à La Béchère, un moyen plus efficace pour réguler la population des volatiles

Si la population romillonne baisse - des chiffres de l'Insee que n'a pas manqué de relever à plusieurs reprises le maire Éric Vuillemin - il semblerait que celle des pigeons, elle, soit toujours en augmentation ou, en tout cas, stable au grand dam des habitants. Les volatiles causant toujours autant de nuisances...

Des nuisances qui ont poussé la Ville, depuis plusieurs années et devant la grogne des habitants, à lancer des campagnes de dé pigeonnisation qui consistaient en la capture des volatiles qui étaient ensuite « délocalisés » à plusieurs centaines de kilomètres. Le problème ? Les oiseaux finissent toujours par revenir, ce qui oblige la Ville à renouveler tous les ans ces campagnes de dé pigeonnisation qui coûtent environ 4 000 € par an. Du coup, la municipalité a réfléchi à une nouvelle solution qui a été adoptée samedi en conseil municipal.

« Bien que chaque campagne permette de capturer plusieurs centaines de pigeons et malgré les pics mis en place sur les rebords de fenêtres de l'hôtel de ville, les pigeons génèrent toujours autant de nuisances », a souligné, dans son rapport, Isabelle Renaudot, maire adjointe à l'environnement : « Cette méthode d'élimination dite « propre » est peu efficace et masquerait des mises à mort cruelles des pigeons. »

Un pigeonnier de 150 places

En avril 2012, l'adjointe avait en effet dû répondre à une commerçante qui craignait que les pigeons ne soient pas en fait délocalisés mais euthanasiés. Isabelle Renaudot avait certifié alors que ce n'était pas le cas mais, aujourd'hui, la nouvelle solution permettrait d'effacer le moindre doute dans l'esprit des Romillons, amis des pigeons.

« Il est possible de gérer les populations au lieu de les éradiquer grâce à l'installation de pigeonniers contraceptifs », a-t-elle ajouté. C'est la mise en place d'un tel pigeonnier au parc de La Béchère qui a donné lieu à une délibération samedi.

Celui-ci contiendrait au moins 150 places et les œufs en seraient retirés régulièrement afin de limiter les naissances.

« Il s'agit au départ de grillager le pigeonnier avec cinquante spécimens de manière à les y installer. Une fois acclimatés, ces cinquante spécimens sont relâchés et attirent des congénères pour revenir y nicher définitivement », a-t-elle ajouté dans son rapport.

La construction du pigeonnier représente un investissement de départ de 5 000 à 10 000 €. Les frais de fonctionnement consisteront ensuite dans l'entretien des cases (eau, nourriture et paille) et dans l'enlèvement des œufs. Celui-ci sera entièrement réalisé en régie par les services techniques municipaux.

Une solution qui permettrait donc de faire des économies en mettant en place une solution plus efficace et qui pourrait réconcilier les protecteurs de ces volatiles et ceux qui ne les supportent pas du tout...

Sandra ROGER

A CONSULTER

(10 avril 2012) - Les pigeons roucoulent, les commerçants toussent

Actualités janvier 2013

Tueries continues.

Paris - presse (Le Monde)

Source : [Le Monde](#)

Les pigeons déroutés par un "triangle des Bermudes"

Publié le 31/01/2013

Il n'a ni les ailes de géant de l'albatros ni sa majesté de prince des nuées. Il ne hante généralement pas les tempêtes. Mais ce voyageur ailé a d'autres qualités : c'est un navigateur hors pair, d'où les missions de messenger que lui confièrent longtemps l'armée ou les amoureux. Grâce à son sens de l'orientation réputé, il retrouve facilement son pigeonnier. Car c'est du pigeon voyageur qu'il s'agit.

Ce sens de l'orientation est peut-être légendaire mais il n'est pas infallible. C'est ce qui transparait à la lecture d'un article paru le 30 janvier dans The Journal of Experimental Biology. L'auteur, Jonathan Hagstrum, de l'US Geological Survey, a cherché à résoudre ce mystère : pourquoi les pigeons lâchés à Jersey Hill ("la colline de Jersey"), dans l'Etat de New York, se perdent-ils quasi systématiquement ? Pourquoi sont-ils incapables de retrouver le chemin de leur pigeonnier favori, Cornell Loft, distant de quelque 120 kilomètres à l'est de Jersey Hill ?

"Ce "triangle des Bermudes de l'orientation aviaire" a toujours fasciné les experts, qui n'en comprenaient pas l'origine", relève Hervé Cadiou, enseignant-chercheur à l'université de Strasbourg. Mais pourquoi donc, le 13 août 1969, tous les pigeons libérés à Jersey Hill ont-ils miraculeusement pris la bonne direction pour atteindre le pigeonnier ?

ONDES INFRASONORES

Le géologue a repris les 984 expériences de lâchers de pigeons réalisées entre 1968 et 1987 par Bill Keeton, de l'université de Cornell. En parallèle, il a fait tourner un logiciel modélisant les ondes infrasonores se propageant localement, un jour donné. Et ce, dans l'idée de tester l'hypothèse suivante : les pigeons s'orienteraient en détectant les infrasons issus du site autour du pigeonnier. D'une fréquence d'environ 1 kilohertz, ces infrasons résulteraient du couplage entre l'atmosphère et les vibrations de surface du globe, secoué de microséismes permanents - ou de la diffusion, selon la géométrie du terrain, des ondes infrasonores générées par les tempêtes agitant les océans profonds ("microbarome").

L'auteur a employé le logiciel Harpa (Hamiltonian ray-tracing program for acoustic waves in the atmosphere), qui se fonde sur la géométrie du terrain et les données météorologiques du jour dit (température de l'air, direction et vitesse des vents...). Résultat : "Jersey Hill apparaît comme une "zone d'ombre infrasonore", d'où les pigeons ne peuvent capter les infrasons émanant du pigeonnier de Cornell", résume Hervé Cadiou. Les très nombreux jours où les colombidés se sont perdus, les infrasons semblent avoir été "projetés" à trop haute altitude pour qu'ils aient pu les capter. Mais le 13 août 1969 les conditions météorologiques semblent avoir été exceptionnellement favorables au "guidage" des infrasons du pigeon jusqu'à Jersey Hill.

La boussole interne de ce Mercure ailé est pourtant loin d'avoir livré ses secrets. Car de nombreuses autres thèses sont proposées pour expliquer le fonctionnement de son "GPS". "Les pigeons voyageurs se guident aussi sur les lignes de champ magnétique, explique Hervé Cadiou. A intervalles réguliers, ils font des vols en L pour scanner ces lignes et continuer à suivre leur ligne de champ initiale. Peut-être aussi utilisent-ils leur sens olfactif." Pour s'en retourner, "tant bien que mal", droit au logis - malgré l'orage, le vautour à la serre cruelle ou le fripon d'enfant.

Paris - presse (AFP)

Des chercheurs révèlent les mystères de la diversité des pigeons

Publié le 31-01-2013

WASHINGTON (AFP) - Des chercheurs ont séquencé le génome du pigeon, dévoilant les mystères de l'extrême diversité de cet oiseau présent sur tous les continents, originaire du Proche-Orient et d'Amérique du Nord, dont la domestication remonte à 5.000 ans, révèlent jeudi leurs travaux.

Le pigeon biset (*Columba livia*) compte parmi les oiseaux les plus communs et les plus variés de la planète, avec 350 races parmi lesquelles diffèrent la taille, la forme, la couleur, la longueur du bec, la structure osseuse, le chant ainsi que le plumage, expliquent ces scientifiques dont l'étude est publiée dans la version en ligne de la revue américaine Science.

Le pigeon est l'un des rares oiseaux dont le génome a été jusqu'à présent séquencé avec le poulet, la dinde, le diamant mandarin et la perruche ondulée, précise Michael Shapiro, professeur adjoint de biologie à l'Université d'Utah, un des principaux membres de l'équipe internationale qui a travaillé sur ce projet.

Cette nouvelle recherche "a permis de découvrir les origines génétiques des caractéristiques physiques des pigeons et les mécanismes moléculaires contrôlant leur diversité", poursuit le scientifique.

Ils ont entre autres trouvé qu'une simple mutation d'un gène appelé EphB2 fait pousser vers le haut les plumes du cou et de la tête du pigeon biset et de 80 autres races de pigeon, qui forment ainsi une fraise et une crête. La crête joue un rôle important dans de nombreuses espèces de volatiles pour l'attraction sexuelle.

Sujet cher à Darwin

Cette même mutation génétique chez les humains contribue à la maladie d'Alzheimer ainsi qu'au cancer de la prostate et peut-être à d'autres tumeurs cancéreuses", relève Michael Shapiro.

La comparaison du génome du pigeon à ceux du poulet, de la dinde et du diamant mandarin montre que "malgré les 100 millions d'années d'évolution depuis que ces espèces d'oiseaux ont divergé, leurs génomes sont très similaires", relève-t-il.

Le biologiste indique qu'en utilisant l'approche mise au point pour cette recherche, la science espère "expliquer d'autres traits des pigeons et l'appliquer à d'autres oiseaux, dont on compte plus de 10.000 espèces dans le monde, ainsi qu'à de nombreux autres animaux".

"Les oiseaux sont une énorme partie de la vie sur Terre et nous savons peu de leur génétique", surtout par rapport aux mammifères et aux poissons, note M. Shapiro.

"Le génome du pigeon va accélérer les recherches sur cet oiseau remarquable et sur d'autres oiseaux, et fournit un modèle prometteur pour identifier les fondements génétiques moléculaires d'autres traits physiques ayant un intérêt général", juge Jun Wang, du centre de recherche BGI-Shenzhen en Chine et principal co-auteur de cette étude.

Les chercheurs ont séquencé le génome complet d'un pigeon biset mâle de la race dite "Danish tumbler", et celui partiel de 38 autres pigeons de 36 races différentes.

Le génome du pigeon biset compte quelque 17.300 gènes comparativement à environ 21.000 gènes chez l'humain.

Les auteurs de ces travaux relèvent que les pigeons étaient l'un des sujets d'étude favoris du naturaliste anglais Charles Darwin pour montrer comment fonctionne la sélection naturelle dans l'évolution.

Des scientifiques de l'Université de Copenhague au Danemark et du centre du cancer M.D. Anderson de l'Université du Texas ont également participé à ces travaux.

Source : AFP

Saint-Marcellin

Source : www.ledauphine.com

Ces pigeons qui peuvent rendre malade

le 30/01/2013

Commentaire

C'est incroyable ce qu'ils sont prêts à faire pour faire avaler la pilule du massacre de milliers de pigeons et pour les diaboliser (nourissage). Ils ont trouvé leur imbécile utile pour témoigner sur les tiques molles des pigeons. Ha Ha, amusant. Bien que cela fasse 10 ans que je sois en contact journalier avec des pigeons sauvages (4 heures par jour en ce moment en pigeonnier), que j'en ai soigné des centaines, que j'ai côtoyé des soigneurs(ses) ayant une expérience de plus de 25 ans de contacts et soins avec des pigeons biset sauvages, personnes n'a jamais évoqué ses tiques molles. Personnellement je n'en ai jamais vu. Bon admettons que cela soit vrai (probabilité infime) et que cette dame soit allergique. Il existe des gens allergiques aux poils de chiens, chats, et autres animaux qui peuvent avoir de très graves réactions. Cherchons ces quelques cas, faisons-les témoigner puis faisons une campagne nationale d'abattage des chiens et chats français.

Pour finir une petite documentation sur les tiques molles :

Les tiques molles de pigeon selon la science

Argas reflexus est une tique molle appartenant à l'ordre des acariens. Il s'agit d'un parasite hémaphage spécifique des pigeons des villes. Se réfugiant à l'intérieur des habitations voisines des colonies de pigeons, il peut s'attaquer à l'homme. Les morsures peuvent être responsables de réactions inflammatoires locales mais aussi de réactions anaphylactiques systémiques. L'allergène majeur de la tique a été identifié relativement récemment.

Des réactions locales et systémiques peuvent survenir après morsure d'*Argas reflexus*, une tique molle parasitant les pigeons.

Plusieurs publications ont déjà été faites sur le sujet mais elles rapportaient un petit nombre de cas.

Une publication portant sur 148 sujets ayant été mordus par Argas :

Des réactions systémiques (urticaire, angio-oedème, dyspnée, trouble cardio-vasculaire, perte de connaissance) ont été rapportées chez 12 des 148 sujets (8%) ; 146 sur 148 (99%) avaient eu des réactions locales.

cette étude concerne 148 patients s'étant présentés spontanément après un appel à témoin : 8% avaient eu des réactions systémiques contre 99% des réactions locales. Le mode de recrutement pourrait bien sûr augmenter artificiellement les réactions importantes.

Une dizaine de cas ayant un choc anaphylactique grave après morsure de tiques de pigeon (Argas reflexus) a été recensée en France.

En résumé ce genre de tique ne semble pas présenter beaucoup de risques. Car il faut premièrement déjà être mordu. Ce qui semble peu probable si on se réfère aux chiffres de l'article : 30 cas/an à Lyon sur une population de 500 000 habitants soit un risque de 0,006 % (30/500 000).

Les morsures provoquent rarement une réaction systémique, d'après l'étude citée 8 %, mais vu son mode de recrutement on peut tabler sur un chiffre de 5 % soit pour la population de Lyon 0,0003 % de risque. D'autre part nous savons que seulement quelques dizaines de cas graves ont été répertoriés au niveau national sur plusieurs années alors quel est est le risque qu'un des 30 cas de Lyon soit un cas grave ? Et le risque par rapport à la population totale de Lyon ?

La réponse : 0,000000.. % très faible.....

Une conférence sur « Le pigeon des villes, des enjeux d'hygiène et de santé publique » a été organisée par Daniel Winter le week-end dernier.

Malheureusement, cette conférence a suscité l'intérêt de peu de personnes. Trois seulement sont venues écouter le témoignage douloureux et percutant de Valérie Béranger, invitée par Daniel Winter, jardinier au service des espaces verts de la ville, référent LPO (Ligue de protection des oiseaux) de Saint-Marcellin.

Le pigeon des villes est porteur d'une tique molle, très dangereuse pour l'humain. Valérie Béranger est venue témoigner des problèmes de santé dont elle souffre, liés aux piqûres de ces tiques.

Les symptômes ont d'abord été attribués à une allergie, pour ensuite évoluer en œdèmes.

1 203 pigeons capturés en un an

En présence du directeur adjoint du service technique de la ville, M. Winter a d'abord présenté le pigeon des villes, avant de dresser un bilan de la capture de ces oiseaux dans la ville.

Étant un réel problème d'hygiène et de santé publique, il est important de sensibiliser les personnes qui nourrissent volontairement les pigeons.

Depuis 2011, M. Winter est habilité à la capture de ces colombrins urbains dans le domaine de l'espace public. Il faut savoir qu'en un an, 1203 pigeons ont été capturés dans la ville.

Seuls les plus beaux mâles et plus belles femelles sont placés dans le pigeonnier à Joud.

Montmorillon

Source : www.lanouvellerepublique.fr

Prolifération des pigeons : fléau en ville et aux champs

Publié le 26/01/2013

Les pigeons ne colonisent pas que le centre-ville. Envahie cette année, la ferme pédagogique du lycée agricole expérimente des pièges. Sans grand succès.

De la place Saint-Martial au lycée agricole en passant par le vieux pont, les pigeons se plaisent à Montmorillon. Mais la ville se passerait bien de leur affection?: la prolifération des oiseaux, impossible à juguler, est aujourd'hui qualifiée de fléau.

En centre-ville, les fientes acides salissent les façades et s'accumulent sur les trottoirs, formant un revêtement glissant et nauséabond. Les habitants concernés sont exaspérés?: « Tous les dimanches matins, je passe une heure à racler ça devant chez moi, explique le propriétaire d'une maison donnant sur la place Leclerc?: un câble électrique traverse ma façade et leur sert de perchoir. Pour rentrer chez nous, on doit enjamber les fientes, et faire attention à ne pas s'en prendre... Dimanche, avec la neige, cela donnait une couleur verte, c'était ignoble. »

La Ville a bien pris un arrêté municipal pour punir (d'une peine d'amende) ceux qui nourrissent les pigeons. Peine perdue?: à quelques kilomètres de là (à vol d'oiseau), se trouve un gigantesque self-service?: la ferme pédagogique du lycée agricole. Entre le silo de maïs ensilé et les auges des vaches, les pigeons font bombance. Au grand dam des responsables de l'exploitation?: « Il y en a toujours eu mais depuis un an, nous avons un pic, c'est du jamais vu, explique Sophie Lamotte, responsable du site, nous avons estimé la population à 500 pigeons. »

Dans la chèvrerie, ils causent des dégâts?: « Ils arrivent à entrer au niveau du fâitage et se reproduisent dans l'isolation. C'est sûr, ils sont au chaud, là, constate Pascal Brunet, l'un des agents de la ferme. Ils viennent manger dans les auges des vaches et sur les museaux sitôt qu'on a distribué les céréales. Cela pose des problèmes au niveau sanitaire ».

Depuis quelques mois, la ferme pédagogique a donc installé deux pièges. La Ville avait d'ailleurs fait connaître son intérêt pour l'expérience. Faute d'appareil spécifique aux pigeons, une cage à corbeau et une cage à pie ont été essayées, avec un résultat finalement décevant?: « Une vingtaine de pigeons pris, en tout, nous espérons en avoir davantage, regrette Sophie Lamotte. Ces cages demandent en plus beaucoup de surveillance, il faudrait avoir du monde en permanence. »

Bien sûr, quelques coups de fusil pourraient réguler la surpopulation à peu de frais et ce ne sont pas les volontaires qui manquent à l'appel. « Mais ce n'est pas envisageable ici, au milieu des bâtiments. Il serait possible de faire appel à un fauconnier, mais la prestation est coûteuse et les pigeons reviennent. On cherche toujours la solution. »

Sébastien Kerouanton

“Je secoue les œufs des pigeons...”

Cédric - Paris (SREP) le 25 janvier 2013

Commentaire

Je relève les mensonges suivants :

- *des études ont prouvé que c'est inutile, car dans ce cas les pigeons cherchent à se reproduire davantage afin de pallier les pertes*
Il n'existe aucune étude et c'est complètement faux. Les pigeons domestiques comme les sauvages se reproduisent autant.

- *À présent, je m'occupe d'une soixantaine de pigeonniers situés principalement en région parisienne.*
Je serais très étonné si c'était vrai, 60 c'est énorme.

- *nous faisons une campagne d'information auprès des habitants et des écoles pour expliquer notre démarche et parler du mode de vie des pigeons, un volatile pas plus sale qu'un autre*
D'après ce que je sais il fait plutôt une campagne anti-nourrisseurs pour que le pigeonnier marche soi-disant. Et pourquoi s'ils ne sont pas sales ce masque et cette combinaison NBC (Nucléaire, Biologique, Chimique) ?

Curieuse activité que celle de ce passionné des volatiles urbains. En réalité, cet homme veille, par ce procédé, à réguler les naissances...

«Au départ, je ne connaissais rien aux pigeons, mais aujourd'hui, je passe mes journées à m'occuper de ces volatiles souvent mal-aimés. Il y a quelques années, mon frère et moi avons décidé de trouver une solution pour aider les villes qui souhaitaient réguler leur population de pigeons. C'était l'époque des pics placés sur les édifices, un système censé les empêcher de s'installer mais qui ne servait pas à grand-chose. Cela ne faisait que déplacer le problème et ne les empêchait pas de se multiplier. Nous cherchions la bonne idée, mais il n'était pas question, comme certains le proposaient, de capturer ces oiseaux pour les euthanasier. D'autant que des études ont prouvé que c'est inutile, car dans ce cas les pigeons cherchent à se reproduire davantage afin de pallier les pertes.

En fouillant dans ce qui avait déjà été tenté, nous avons découvert un principe évident : pour réguler le nombre de pigeons, il suffit de stériliser leurs œufs en les secouant pour que le jaune et le blanc se mélangent. Pour avoir accès aux nichées, mon frère et moi avons installé des pigeonniers dans les villes qui le souhaitaient. Ce n'est pas évident d'attirer ces oiseaux dans leurs nouvelles maisons. À chaque fois, je passe par les mêmes étapes. J'en capture une quarantaine, je les enferme quelques jours en prenant soin d'eux, de manière qu'ils se sentent en sécurité et qu'une fois libérés ils ramènent toute leur colonie.

Environnement

À présent, je m'occupe d'une soixantaine de pigeonniers situés principalement en région parisienne. C'est devenu mon métier. Je prends plaisir à aller sur le terrain plusieurs fois par semaine.

Avant d'entrer dans l'une de mes “maisons”, j'enfile toujours une combinaison, des gants et un masque, puis je commence à travailler :

je vérifie comment se porte la colonie, je leur donne du grain, je fais le ménage et, surtout, je surveille le nombre d'œufs avant de les secouer.

Un pigeonnier compte 100 à 150 cases, et une fois qu'un pigeon a choisi la sienne, il ne la quittera plus, ce qui me permet de suivre le nombre d'œufs pondus dans l'année et de ne pas toujours secouer les œufs des mêmes femelles. Il ne s'agit pas d'éradiquer l'espèce, mais de réguler les naissances afin que les habitants de la ville ne se sentent pas dérangés par leur présence.

Quand un nouveau pigeonnier est installé, nous faisons une campagne d'information auprès des habitants et des écoles pour expliquer notre démarche et parler du mode de vie des pigeons, un volatile pas plus sale qu'un autre. Depuis que je fais ce métier, mon intérêt pour la nature a changé. Je passe la moitié de ma vie la tête en l'air, à observer les oiseaux, et j'ai remarqué qu'ils sont doués pour s'adapter à leur environnement.

Par exemple, des experts se sont rendu compte que la mise en place du plan Vigipirate a entraîné une augmentation du nombre de corneilles à Paris : les poubelles classiques des parcs ayant été remplacées par des sacs plastique, elles ont appris à les éventrer pour se nourrir, et l'abondance de nourriture les incite à se reproduire?!

Trop de gens oublient que la nature est également présente en ville. Qu'il s'agisse de pigeons ou de corneilles, j'estime que toutes les espèces méritent d'être observées et préservées.?»

Propos recueilli par Julie Boucher

Avant d'entrer dans l'une de mes “maisons”, j'enfile toujours une combinaison, des gants et un masque, puis je commence à travailler



L'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Source : [anses](#)

L'Anses propose un outil de hiérarchisation des maladies animales

Publié le 24 juillet 2012

Au cours des 50 dernières années, la situation de la France, dans le domaine de la santé animale, a beaucoup évolué. Dans ce contexte, à la suite des « états généraux du sanitaire », l'Anses a été saisie par le ministère chargé de l'Agriculture pour développer une méthode de hiérarchisation des maladies animales présentes sur le territoire métropolitain à la lumière de l'ensemble des données disponibles. En réponse, l'Anses a développé un outil de hiérarchisation et l'a appliqué à une liste de 103 maladies. L'avis et le rapport correspondant à ces travaux viennent d'être publiés.

Au cours des 50 dernières années, la situation de la France, dans le domaine de la santé animale, a beaucoup évolué, notamment avec l'éradication de maladies telles que la brucellose, la fièvre aphteuse, la maladie de Newcastle, la cysticercose porcine ou la peste porcine classique. Désormais, les maladies responsables des épizooties les plus meurtrières, ainsi que les principales maladies animales transmissibles à l'homme (zoonoses) peuvent être considérées comme globalement maîtrisées dans notre pays.

A la suite des « Etats généraux du sanitaire » organisés en 2010 par le ministre chargé de l'Agriculture, un nouveau cadre de gestion de la santé animale a été défini (1).

Les notions de Maladies animales réputées contagieuses (MARC) et de Maladies animales à déclaration obligatoire (MADO) disparaissent, les dangers de nature à porter atteinte à la santé des animaux seront désormais répartis en trois catégories (2).

Dans ce contexte, l'Agence a été saisie par le ministère chargé de l'Agriculture afin de hiérarchiser les maladies animales infectieuses et parasitaires présentes sur le territoire métropolitain, dans les filières ruminants, équidés, porcs, volailles et lapins. Cette hiérarchisation a été faite en fonction des conséquences de ces pathologies en santé animale et en santé publique et constitue l'un des outils qui permettra à l'Etat de définir les maladies entrant dans les catégories prévues dans la future réglementation. Ce rapport est complémentaire de celui portant sur la hiérarchisation des maladies animales exotiques (non présentes sur le territoire national) déjà publié par l'Anses.

Le travail de l'Anses

Afin de répondre à cette demande, l'Anses a, dans un premier temps, développé un outil de hiérarchisation qui intègre huit groupes de critères:

- Potentiel de persistance et d'évolution de la maladie/de l'infection chez l'animal ;
- Impact économique et commercial de la maladie dans les élevages touchés ;
- **Impact de la maladie sur la santé humaine ;**
- Impact sociétal de la maladie ;
- Impact de la maladie sur la biodiversité ;
- Limites à l'efficacité des mesures de lutte ;
- Impact économique global des mesures de lutte à l'échelon national ;
- Impacts sociétaux et environnementaux des mesures de lutte.

Cet outil a ensuite été utilisé **pour hiérarchiser 103 maladies, filière par filière.**

Le rapport produit par l'Agence présente la démarche adoptée pour élaborer l'outil de hiérarchisation, les résultats obtenus pour chaque filière, ainsi qu'une analyse de ces résultats. Il est accompagné d'un tableau récapitulatif de la hiérarchisation faite pour chaque filière et d'une fiche par maladie analysée.

La hiérarchisation effectuée par l'Anses demande à être adaptée en fonction notamment de l'évolution de la situation épidémiologique et des connaissances disponibles, du territoire considéré (seule la France métropolitaine était incluse dans ce travail), ou encore des critères choisis.

Grâce à l'outil développé par l'Agence, le gestionnaire du risque pourra adapter la hiérarchisation effectuée par l'Anses à ses besoins précis et ainsi établir la catégorisation des maladies dans le nouveau cadre réglementaire de gestion de la santé animale.

Pour en savoir plus

- **L'avis et le rapport** « Hiérarchisation de 103 maladies animales présentes dans les filières ruminants, équidés, porcs, volailles et lapins en France métropolitaine »

(1) Ordonnance 2011-862 du 22 juillet 2011

(2) - catégorie 1 : maladies justifiant un engagement financier et humain de l'Etat sur des actions de surveillance et éventuellement de lutte (ou de maîtrise) en élevage ;

- catégorie 2 : maladies pour lesquelles des actions de surveillance et éventuellement de lutte (ou de maîtrise) seront conduites de manière obligatoire sur un territoire donné, sachant que la gestion en sera confiée aux professionnels.

- catégorie 3 : maladies pour lesquelles des actions volontaires seront mises en place, d'initiative professionnelle.

Tableau 33 : Hiérarchisation des maladies des volailles en fonction de l'impact sur la santé humaine actuellement en France (DC3)

	DC3
Salmonellose aviaire	10,40
Campylobacter sp.	4,90
Chlamydiale aviaire ou ornithose-psittacose	2,29
Rouget aviaire	0,42
Aspergillose	0
Botulisme aviaire de type C ou D	0
Bronchite infectieuse aviaire	0
Bursite infectieuse	0
Choléra aviaire	0
Coccidioses aviaires	0
Colibacillose aviaire	0
Entérite nécrotique aviaire	0
Histomonose	0
Influenza aviaire FP	0
Laryngotrachéite infectieuse aviaire	0
Maladie de Marek	0
Maladie de Newcastle	0
Mycoplasmoses aviaires à M. gallisepticum	0
Mycoplasmoses aviaires à M. synoviae	0
Ornithobactériose	0
Peste du canard	0
Pullorose-typhose	0
Rhinotrachéite de la dinde	0

Salmonellose aviaire

Dr Bernard Lefebvre
Vétérinaire Maladies des pigeons

Quelles sont les maladies susceptibles d'être transmises à l'homme par les pigeons ?
Avis d'un vétérinaire praticien (2009)

Salmonella typhimurium var Copenhagen est très régulièrement isolés dans des élevages dans lesquels sévit la paratyphose. C'est même une « dominante pathologique » et la maladie est un motif de consultation extrêmement fréquent. Des salmonelles sont régulièrement responsables de Toxi Infection Alimentaire Collective chez l'homme suite à la consommation de mayonnaise, glaces,..... dans lesquelles des oeufs non cuits sont incorporés. La maladie chez l'homme apparaît toujours après ingestion d'aliments contaminés et non pas par simple contact. Pour cette raison, et bien que la maladie soit très fréquente dans les élevages de pigeons, je n'ai jamais observé de transmission de la maladie aux éleveurs de pigeons. Il faut ajouter que les oeufs de pigeons ne sont généralement pas consommés, en tous cas, s'ils le sont, ils sont cuits; que la viande de pigeon se mange bien cuite (par rapport au bœuf) et enfin que la salmonellose du pigeon est assez spécifique et est probablement peu pathogène pour les autres espèces animales.

Campylobacter

Dr Bernard Lefebvre
Vétérinaire Maladies des pigeons

Quelles sont les maladies susceptibles d'être transmises à l'homme par les pigeons ?
Avis d'un vétérinaire praticien (2009)

Quant aux Campylobacter, on ne les isole jamais car,.... on ne les recherche pas puisque qu'il ne sont pas responsables de maladie chez le pigeon. Campylobacter jejuni est très fréquemment retrouvé dans le tractus digestif des volailles (jusqu'à 80% dans les élevages de poules pondeuses avec jusqu'à 25% des oeufs contaminés par les fientes à la surface de la coquille). Cette bactérie est responsable d'une zoonose (= maladie d'origine animale et transmissible à l'homme) : la consommation de viande de volailles représente un risque très significatif dans l'apparition des diarrhées humaines dues à Campylobacter jejuni. La maladie peut se transmettre également lors de la manipulation des carcasses par les employés des abattoirs.

Chlamydiale des oiseaux (psittacose/ornithose)

Rapport suisse sur les zoonoses 2010 - Chlamydiale des oiseaux, majoritairement des perroquets et des perruches

La chlamydiale des oiseaux apparaît rarement en Suisse. Ce constat vaut aussi pour les oiseaux sauvages, comme le confirme une étude réalisée en 2009: seuls 12% des pigeons et 0,5% des autres oiseaux sauvages étaient alors porteurs de C. psittaci. Le risque d'une infection chez l'homme est faible.

Au cours des 10 dernières années, 76 cas de psittacose ont été signalés en tout par les services vétérinaires cantonaux (perroquets et perruches: 67 %; oiseaux sauvages: 18%; pigeons: 10 %). Dix cas ont été signalés en 2010 (8 chez des perruches, 1 chez des perroquets et 1 chez des pigeons).

Au 1er janvier 2010, la Suisse comptait 7 783 000 habitants, soit pour les pigeons 1 cas sur 7,8 millions.

Avignon

Source : www.ledauphine.com

insalubrité lors d'un contrôle des anciens logements de fonction, une découverte préoccupante **Des fientes et des cadavres de pigeons à l'école Thiers**

par J.-F. GARCIN et Geneviève DEWULF le 19/01/2013

MÊME PROBLÈME À LA MATERNELLE MISTRAL Parce qu'elle n'hésite plus à évoquer publiquement la situation de l'école Thiers, Madeleine Brun a appris, il y a peu, que la maternelle Mistral connaissait un problème comparable. Des cadavres et des fientes de pigeons dans les anciens logements de fonction. Une problématique commune à tous les bâtiments publics classés. Leur gestion, partagée entre la Ville et les Bâtiments de France, complique les choses, c'est pour cela que M me Brun a accordé un délai à

la Ville. Après 2 mois d'inertie, la DDEN sort de sa réserve.

« J'ai failli vomir. » Madeleine Brun, déléguée départementale de l'Éducation nationale (DDEN) n'a pas de mots assez durs, pour décrire l'état d'insalubrité préoccupant qu'elle a découvert, en novembre, dans les parties inoccupées de l'école Thiers.

« Je faisais une visite de routine et là j'apprends qu'il y a un étage. Moi, je vais voir », dit-elle. Il s'agit, en fait, d'anciens logements de fonction inoccupés et interdits d'accès. Seuls une porte et un couloir, les séparent des sanitaires des élèves.

Un spectacle édifiant attend la chargée de l'hygiène et de la sécurité. Une accumulation de plusieurs centimètres de fientes d'oiseaux recouvre les sols, les rampes d'escaliers. Ici ou là, des cadavres de pigeons en état de décomposition avancée. Les volatiles entrent et sortent à leur guise par les carreaux cassés des fenêtres.

Horriifiée, la DDEN tire aussitôt la sonnette d'alarme. Les autorités sont, tour à tour, informées. Une contre-visite est organisée par la Ville et l'inspection académique. La préfecture diligente une enquête de la direction de protection des populations à la cantine. « On ne savait pas ce qui passait par les conduits », confie M me Brun.

De ce point de vue, les conclusions semblent plutôt rassurantes.

Mais le rapport de l'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (Acmo) est accablant : « Risque de grippe aviaire avéré ».

La DDEN préconise une désinfection immédiate. Elle saisit l'Agence régionale de santé (ARS), le ministère, relance le service de l'enseignement de la Ville. Mais rien n'y fait.

Seul un mail adressé en début d'année à la 1 re adjointe, Marie-Françoise Rozenblit, est suivi d'effets. « Le lendemain, ils clouaient des planches aux fenêtres pour empêcher les pigeons d'entrer », note la DDEN. Mais aucun nettoyage.

Contactée, hier, l'élue dit avoir été informée « il y a 4 – 5 jours et avoir alerté le service concerné ». L'adjointe à l'Éducation, elle, affirme avoir mandaté ses équipes. Elle pensait que tout était réglé. « Dès lundi, j'irai voir les parents ».

quelques extraits éloquentes des différents rapports

Dans son rapport du 18 décembre 2012 :

« J'ai vu l'étage de l'école maternelle, les carreaux cassés, les fientes de pigeons partout. C'est indescriptible, dangereux et d'une saleté incroyable. Ceci ayant été signalé depuis le 15 novembre, sur le PV du conseil d'école et resté sans effet... » « Au sol une accumulation impressionnante de plaques de déjections, un pigeon mort en état de décomposition avancée ».

Rapport de visite de l'école élémentaire :

« Même constat que pour l'école maternelle. Mais en deux fois pire : épaisse sédimentation de déjections au sol, vitres brisées, un couple de pigeons vivants (pas de cadavre de pigeon ici) ».

15 novembre 2012

Madeline Brun, déléguée départementale de l'Éducation nationale, fait noter l'état d'insalubrité des locaux inoccupés de l'école Thiers sur le PV du conseil d'école.

18 décembre 2012

Devant l'inaction de la ville, la DDEN rédige un rapport adressé à l'inspection académique. Elle informe l'Agence régionale de santé, la Direction départementale de la protection des populations et le ministère.

enquête à la cantine

Le 20, une visite est effectuée sous la conduite du directeur d'école, de l'assistante de prévention de la circonscription, des services techniques de la ville et du conseiller de prévention de l'académie.

21 décembre 2012

L'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité de l'académie de Vaucluse conclut dans son rapport à « un risque de grippe aviaire avéré ».

4 janvier 2013

Constatant que rien n'est fait, la DDEN alerte par mail la 1 re adjointe Marie-Françoise Rozenblit. Elle fixe un délai de 8 jours pour prévenir la presse. Les jours suivants, des planches sont clouées sur les fenêtres cassées, empêchant les pigeons d'entrer. Mais la désinfection n'est pas lancée.

17 janvier 2012

Jeudi à 20 heures, la DDEN signale à la 1 re adjointe et à l'inspection académique que la presse va être informée. Hier matin en réunion, le directeur de l'école confirme qu'aucune désinfection n'a eu lieu.

Paris

Source : [Le Figaro](#)

Paris: le quartier de l'Horloge envahi par les pigeons

Publié le 17/01/2013

Des riverains des IIIe et IVe dénoncent une prolifération notamment causée par un SDF.

Autour de ce vieil homme cabossé par la vie, des centaines de pigeons, affairés à picorer la moindre graine. Il est onze heures du matin et, comme tous les jours de l'année, la «piazza» Beaubourg (IVe) se métamorphose en un tapis d'oiseaux survoltés. Un fléau pour bon nombre d'habitants du quartier. En novembre 2012, trois cents d'entre eux n'ont pas hésité à signer une pétition afin que la Ville de Paris installe un pigeonnier. Réponse du cabinet du maire chargé des espaces verts et de la biodiversité: «Aucun emplacement n'est adéquat dans les IIIe et IVe arrondissements d'après l'avis des architectes des Bâtiments de France.»

Selon la Ville d'ailleurs, un pigeonnier ne changerait rien à la situation, la place Beaubourg étant de facto un «lieu de nourrissage pour ces bêtes». Véritable buffet à ciel ouvert en effet, entre les gens qui s'arrêtent pour pique-niquer, les touristes qui raffolent des pigeons «so Parisiens» et ne se privent donc pas de leur lancer quelques miettes, et... le vieil homme, aussi fidèle que ces «oiseaux affamés». «Depuis huit ans, je fais trois tournées par jour pour que les moineaux, eux aussi, aient une chance de manger», explique-t-il, appliqué à insérer à même le bec une boulette de brioche «meilleure que le pain blanc».

Les rats aussi

Pour l'Assactive, association fédérant les habitants et commerçants du quartier de l'Horloge, ce SDF «animé d'un esprit de croisade» est le

grand responsable d'une telle prolifération de pigeons. D'autant que «la nourriture laissée le soir par ce monsieur attire désormais les rats!», souligne Ulla Claude, la présidente de l'Assactive, dans la dernière édition de son journal paru la semaine dernière. «Il n'y a qu'à voir au petit matin, ils sont là!», confirme un serveur du Cavalier Bleu, brasserie située en face de la place. Mais, d'après ce dernier, cette concentration de pigeons pose surtout problème en période estivale à cause des odeurs générées.

Dans le café d'à côté, on a choisi de couvrir la terrasse pour éviter les fientes, tout en affirmant que sinon «ça ne pose pas de problème, ce monsieur est devenu une institution du quartier et surtout, Paris sans pigeons n'est plus Paris!» En décembre dernier, cette «figure du IVe» aurait été agressée par un habitant du coin, excédé.

Mais il n'y a rien à faire, «les agents de police ne le verbalisent plus puisque c'est un SDF insolvable», note Ulla Claude. En novembre, des affiches prenant la défense de cet ancien habitant de la place Beaubourg, «viré de son logement par la Mairie», selon lui et un commerçant voisin, fleurissaient sur les bâtisses environnantes. Le feuilleton n'est pas prêt de s'arrêter.

Par Anne-Laure filhol

Nîmes

Source : www.objectifgard.com

NÎMES : La prolifération des pigeons surveillée de très près aux jardins de la Fontaine

Publié le 11 janvier 2013

Vendredi matin, par un beau soleil, Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, et ses deux adjointes, Marie-Reine Delbos, déléguée aux parcs et jardins et Marianne Crépin, déléguée à l'hygiène, se sont retrouvés près du temple de Diane, dans les jardins de la Fontaine. Curieux, ils se sont d'abord dirigés vers l'un des bassins du parc où, depuis fin novembre, cohabitent de manière exemplaire un couple de cygnes noirs, des australiens, et un couple de cygnes blancs, des polonais. « C'est gracieux, s'extasie Jean-Paul Fournier. Et puis, ils sont très fidèles, ils ne se mélangent pas », observe-t-il en plaisantant.



Ceux qui ne se mélangent pas non plus, ce sont les pigeons. Du moins, ce vendredi matin, enfermés dans le premier pigeonier de la ville de Nîmes derrière les ruines du temple de Diane, les oiseaux se sont faits discrets. Marianne Crépin se félicite de la présence de ce pigeonier : « A chaque réunion publique, à chaque conseil municipal, on nous parle des pigeons. Puisque cette prolifération pose problème aux habitants et aux monuments, on réagit. Ici vivent 36 pigeons vigoureux attrapés dans les rues de la ville. L'idée, c'est de surveiller et de réguler leur évolution ». Ce pigeonier n'est encore qu'un test qui, s'il s'avérait concluant, pourrait s'étendre à d'autres coins de la ville. Jean-Paul Fournier suggère : « Si effectivement c'est une réussite, on pourrait penser en mettre un au Mont Duplan ou sur la Colline aux Oiseaux ». D'autant plus que la mairie a optimisé les coûts. Alors qu'un pigeonier coûte près de 20 000 euros chez un prestataire privé, celui de la mairie, construit par les services techniques de la ville, n'a coûté que 5 000 euros... Eh, faut pas les prendre pour des pigeons à la mairie !

Tony Duret

tony.duret@objectifgard.com

A CONSULTER

- Vivre Nîmes juin 2012 n° 95
- HLM, HABITAT du GARD, rue André Nier à NIMES (22/03/2012)
- La Ville régule la population de pigeons (26 novembre 2010)
- Service Communal d'Hygiène et de Santé (09/04/2010)

Campagne Publique : votre agence de communication institutionnelle

Source : [Campagne Publique](#)

Propreté et dépôts sauvages 7 modèles de campagne au choix

Publié en 2012 et 2013

[Voir ici la page en PDF](#)

Les pigeons sont sources de différentes maladies et risques pour la santé. En effet, leurs fientes peuvent transmettre à l'homme de nombreuses infections. Les pigeons causent également des nuisances sonores et des dégâts en ville. Il est donc important d'interdire de nourrir les pigeons pour éviter des les inciter à davantage de dégâts ! C'est un message et simple pour réduire l'impact des pigeons sur notre environnement ! Interdiction du nourrissage des pigeons

Cliquez sur les images pour agrandir



Qui Sommes nous ?

Campagne Publique : votre agence de communication institutionnelle

Villes, communes, communautés de communes, vous souhaitez sensibiliser vos administrés sur des sujets de société et inciter à plus de civisme? Faites appel à nous !

En permanence à votre écoute, nous concevons régulièrement des campagnes publiques clés en main percutantes d'incitation au civisme dans des domaines aussi divers que la protection de l'environnement, la sécurité routière, la citoyenneté ou les questions sanitaires et sociales.

Agence de communication institutionnelle, nous créons des campagnes « prêtes à l'emploi » depuis presque 10 ans. Spécialistes de la conception de campagnes publiques, nous élaborons des visuels et fabriquons des supports (affiches,...) destinés aux mairies et collectivités territoriales à la recherche d'actions de communication citoyenne. Tout est compris : les droits d'utilisation de la création, la personnalisation complète, l'impression et la livraison. Grâce à cette mutualisation des frais de création, nos campagnes publiques deviennent accessibles aux collectivités de toute taille.

Condom

Source : [Sud Ouest](#)

La Ville veut éradiquer la surpopulation

Publié le 04/01/2013

Des pièges seront installés prochainement pour éviter les nuisances.

Contre toute attente, les nuisances les plus évoquées dans les réunions publiques des comités de quartier sont celles causées par les pigeons. Pas une zone de la commune, en effet, où la question ne soit mise sur le tapis.

Faute de régulation de la population des volatiles depuis presque deux ans, le pigeon a en effet sérieusement proliféré à Condom. Une surpopulation que la municipalité compte désormais endiguer. Dès ce mois-ci, une société habilitée va ainsi procéder à la collecte d'oiseaux grâce à des pièges, dans le cadre d'une convention passée avec la Ville. Jusqu'à mars, les pièges seront relevés deux fois par semaine et les animaux conduits à l'équarrissage.

Un pigeonnier en ville

« Le problème majeur des pigeons réside dans leur fiente qui est très corrosive et détériore les bâtiments de la ville », explique le maire, Bernard Gallardo. Ils sont, en outre, de cruels prédateurs pour les semences des agriculteurs.

Particulièrement fertiles avec de trois à six pontes par an, les femelles seront ensuite particulièrement surveillées. « Nous allons mener une action expérimentale pour réguler la reproduction. »

Un pigeonnier sera ainsi installé en ville où les femelles auront plaisir à venir couvrir leurs œufs. Ceux-ci seront alors secoués pour tuer l'embryon ou tout simplement remplacés par de faux œufs. L'opération est portée par le conseil municipal des enfants et cofinancée par le festival des bandas, dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement.

Poitiers

Source : [La Nouvelle République](#)

Les pigeons n'en perdent pas une miette

Publié le 03/01/2013

Les pigeons ont eu une vue imprenable sur les chalets de Noël, place du maréchal-Leclerc. Alignés sur trois rangées, des dizaines d'oiseaux tournent le dos à la volière installée sur le toit de l'ancien théâtre, déserté depuis peu par Le Tap cinéma, appelé désormais Tap Castille.

Normalement, pour des raisons d'hygiène publique et de salubrité, ils sont attirés par de la nourriture déposée dans la volière puis emmenés vers un funeste destin. Ils sont en effet gazés par une société privée.

En 2011, la responsable du service d'hygiène publique et de la qualité environnementale précisait qu'en deux ans, 2.000 pigeons avaient ainsi été éliminés (NR du 25 août 2011). Les piqes ont un effet dissuasif sans éliminer la population. Christiane Fraysse avait à l'époque évoqué une autre méthode?: elle consiste à attirer les oiseaux dans une cage puis, une fois que la ponte est survenue, les œufs sont secoués par un employé afin de détruire les embryons. Les femelles continuent de couvrir leurs œufs ce qui ralentit la reproduction. Elle soulignait néanmoins le coût élevé de la première et de la troisième solutions.

La volière juchée sur le toit de l'ancien théâtre ne fonctionnerait-elle plus?? En cette période de trêve des confiseurs impossible d'avoir une réponse du côté de la mairie ou de l'adjointe à l'environnement.

Toujours est-il que les pigeons ont un faible pour la place du maréchal-Leclerc. Il est vrai qu'ils ont pu faire ripaille pendant les fêtes. Ils ont becqueté miettes de chichis, de gaufres et de crêpes.

Marie-Catherine Bernard

A CONSULTER

(25/08/2011) - Les pigeons en surnombre n'ont pas droit de cité

